

Mairie de Saint-Clar

Au fil de l'Arratz

www.mairie-st-clar.com

**SAINT-CLAR
SOUTIENT
L'UKRAINE**



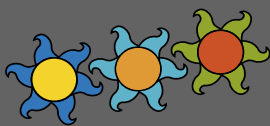
**Saint-Clar en rose
au mois d'octobre**

DOSSIER P.14

LE BUDGET

**BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR
3^e quadrimestre 2023**

#51



Mairie de Saint-Clar

Au fil de l'Arratz

ÉTAT CIVIL

Mariages :

- NEM Sitha et VILLEMUR Céline, le 8 juillet 2023

Naissance :

- PERUSIN ESPIAU Léon, né le 8 septembre 2023
- YANG Aurore, née le 15 juillet 2023

Décès :

- CLERMONT-FOURCADE Odette, 92 ans, EHPAD Saint-Clar
- ANTON-DEPERROIS France, 85 ans, EHPAD St CLAR
- CARON-DURPOIX Christiane, 93 ans, EHPAD Saint-Clar
- FONTANE Janine, 92 ans, EHPAD Saint-Clar
- LAGENTE-LADEVEZE Yvonne, 86 ans, EHPAD Saint-Clar
- VANDENKERCKHOVE André, 85 ans, EHPAD Saint-Clar
- CUCETTO Guy, 74 ans, Saint-Clar
- PACOT Raymond, 87 ans, EHPAD Saint-Clar
- DUFFAU-LANASPA Céline, 98 ans, Saint-Clar
- CAMACHO Daniel, 72 ans, Bastia (Corse)
- BOUZIGNAC Pierre, 75 ans, Auch

COMITÉ DE RÉDACTION

Eric BALLESTER
Cathy VILLADIEU
Stéphanie BORDES
Avec la collaboration de tous.

Le bulletin est quadrimestriel,
il est téléchargeable sur
www.mairie-st-clar.com

Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Clar :



Les Sapeurs Pompiers de Saint-Clar ont été mobilisés à la suite des intempéries qui se sont produites le dimanche 17 septembre 2023. Tout au long de la semaine, environ 20 centres de secours et 70 pompiers étaient présents tous les jours à la caserne de Saint-Clar (pompiers du département mais aussi, Valence d'Agen, Lavit de Lomagne, Agen et Marmande).

Ainsi, ils ont pu venir en aide aux sinistrés, principalement sur les communes de Saint-Clar, Tournecoupe, Avezan, Gaudonville et Saint Léonard. Leur mission était de protéger les biens endommagés par la grêle notamment du bâchage de toiture. Au total près de 181 interventions ont eu lieu en 6 jours. Les Sapeurs Pompiers tiennent à remercier les centres de secours venus prêter mains fortes mais aussi les maires et habitants des communes sinistrées pour leur accueil chaleureux, un repas s'est organisé ce 10 novembre afin de partager un moment tous ensemble.



Pour la deuxième édition de la foire d'automne à Saint-Clar, vous avez pu retrouver les Sapeurs Pompiers de Saint-Clar qui ont organisé, comme l'année précédente, différents ateliers. Le parcours pour enfants a eu du succès, les participants étaient récompensés de bonbons et d'un diplôme, s'en suivait un atelier photos avec les tenues de feu des pompiers saint-clarais. Un essai de lance était aussi proposé pour les adultes et les enfants.

Enfin, à deux reprises dans la journée, les pompiers ont fait une manœuvre appelée « sauvetage par l'extérieur ». Qui consiste à évacuer une victime par une fenêtre avec un lot de sauvetage prévu à cet effet.



Cette journée avait pour objectif de montrer leurs missions, leur engagement, leur volontariat mais aussi de motiver les volontaires à les rejoindre. Les pompiers de Saint-Clar sont fiers et très contents de cette journée avec de potentielles recrues qui se sont présentées.



Sommaire

02	En direct du Conseil Municipal	27	Sports & loisirs
12	Dossier	30	Vie sociale
14	Économie	32	Infos pratiques
17	Cadre de vie	33	Agenda
18	Culture	34	Dernière minute

L'édito



L'été 2023 s'est annoncé brillant pour notre dynamisme local, la Base de Loisirs d'Es Calavès a même battu son propre record de fréquentation avec pas moins de 33 367 entrées, la billetterie municipale dépassant même pour la première fois les 100 000 € de recettes !

Merci aussi à la Base Nautique de Franck Gaubens pour avoir su nous apporter ce surcroît d'attractivité.

Du côté de la programmation culturelle, les associations locales, l'ACLED, l'Arcade, les amis de la Médiathèque et tant d'autres, sont à féliciter pour leur programmation riche et variée.

Sur le volet festif, la Fête locale, Estivail, les Soirées Gourmandes, mais surtout, la Thonade ont obtenu un succès très appréciable partagé par tous les convives, qui ont salué la remarquable organisation et l'ambiance de fête et de partage.

Très récemment, sous la conduite de Cathy Villadieu, Première Adjointe, le mois de sensibilisation d'Octobre Rose a, par son succès, participé grandement à démontrer notre capacité à nous mobiliser pour de grandes causes nationales, qu'ils en soient remerciés, elle, les donateurs et tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette réussite.

Chers Saint-Clarais, vous vous êtes déjà impliqués dans les différentes réunions publiques que nous organisons, dans le cadre de la participation citoyenne, chère à Gilles Ternier, Conseiller Municipal Délégué, pour co-construire ensemble notre Plan Global d'Aménagement du village (PGAv) ; venez encore plus nombreux, lors de prochaines soirées ou ateliers, ces sujets nous concernent tous !

Enfin, pour être attractif, il faut déjà commencer par garder nos Services Publics actuels, et en ce sens, le Centre Municipal de Santé de Saint-Clar, qui accueillent en ses murs, le double de notre population locale, est un élément fondamental. Je veux ici encourager nos médecins, nos secrétaires médicales et notre Directrice, Béatrice Morant, qui chaque jour, confortent le choix fort fait à l'époque, de notre Député David Taupiac, en salariant notre médecine générale. D'ailleurs, deux nouveaux médecins à temps partiel nous rejoindront dans les prochaines semaines, améliorant ainsi notre offre de soins pour les patients que nous sommes.

Bonne lecture !



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que la convocation et l'ordre du jour du conseil sont affichés sur le tableau municipal et vous pouvez également le trouver sur le site Facebook de la mairie. Le tableau électronique lui indique le jour et l'heure du conseil.

PROCES-VERBAL de la séance du 3 février 2023

1°) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2023

Le conseil municipal adopte ce procès-verbal à l'unanimité.

2°) Opération de revitalisation de territoire

Eric Ballester donne lecture et expose, le diagnostic le périmètre et les axes de stratégies de ORT, dans le cadre des petites villes de demain.

L'ORT est un outil visant une requalification de l'ensemble d'un espace déjà urbanisé, dont elle facilite la rénovation du parc de logement, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long termes du territoire.

Favoriser une offre d'équipements, commerces et services de proximité pour rayonner sur le territoire

Aller vers une offre de logements attractive, diversifiée et adaptée au besoin en centres de villages

Valoriser l'identité des paysages urbains et naturels

Développer la mobilité en cœur de village, vers les bourgs et depuis les bourgs.

Le conseil municipal adopte le diagnostic et le périmètre et les axes de stratégies de l'ORT à l'unanimité.

3°) Prime primo accédant

M. le Maire donne les objectifs de la prime primo accédant afin de favoriser l'accession à la propriété en centre bourg

et réduire le nombre de logements vacants.

Contenu de l'action : définir le montant de la prime et les conditions de critères et d'éligibilités, zone, montant, budget alloué, communiqué auprès des agences immobilières et notaires.

Le conseil municipal accepte le principe et délibérera sur les conditions après validation de l'ORT par les services de l'état.

4°) Déclaration d'intention d'aliéner

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'exercice de droit de préemption sur différentes parcelles :

- Parcelles cadastrées : AE 409 et AE 407 pour 47 ca

- Parcelles cadastrées AH 60 pour 12A 1Ca

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption sur l'ensemble des parcelles précitées.

5°) Proposition de vente

Parcelles cadastrée AE 28 Surface 215 m²

Propriétaires Michel Zueras

Prix de vente 1 €

Après discussion, il a été décidé de demander aux propriétaires des parcelles voisines s'ils sont intéressés par la vente des parcelles mitoyennes à la commune.

6°) Proposition d'achat bâtiment appartenant à la commune

Parcelle cadastrée AE 406 pour une surface 205 m²

Acquéreur M. Julien Fesquet

Estimation des domaines : 150 000 €

Proposition d'acquisition : 150 000 €

Le conseil municipal donne son accord.

Parcelle cadastrée AH 64

Surface 59 m²

Acquéreur M. Philippe Paez

Proposition d'acquisition 500 €

Le conseil municipal donne son accord.

7°) Demande de location d'un local Résidence du Faubourg

Mme Nadine Julien et M. Mathieu Berto demandent la location de ce local.

Le conseil donne son accord pour un prix mensuel de location à hauteur de 150 € sous condition de ne pas alimenter un véhicule électrique sur le réseau électrique de la résidence communale.

8°) Convention de mise à disposition gratuite de 3 ans du droit de pêche au lac de la base de loisirs de Saint-Clar

M. le Maire expose le problème de réciprocité du droit de pêche que la fédération du Gers des associations agréée pour la pêche, qui existe dans tout le département sauf pour Saint-Clar.

Le conseil municipal donne son accord pour signer la convention de 3 ans.

9°) Engagement des dépenses

M. le Maire expose des dépenses à prévoir avant le vote du budget principal

Paiement vacations du commissaire enquêteur Mission PLU

- Article 202 Frais études, élab. Modif. Et rév. doc. Urban.
- Opération 36 PLU
- Montant 2 293,93 € TTC

Paiement Plus-value salle de sport lot 3 SMC2

- Article 2148 Construction sur sol d'autrui
- Opération 80 Salle de sport
- Montant 1 800 € TTC

Le conseil municipal donne son accord pour le paiement.

10°) Renouvellement ligne de trésorerie

M. le Maire demande une ligne de trésorerie pour les besoins de la commune dans l'attente des subventions à venir

Echéance au 17 février 2023 de 200 000 € - 1 an renouvelable - Taux variable indexé sur Euribor 3 mois - Révision du taux : trimestrielle

Le conseil se prononce favorablement.

11°) Tarif location des salles communales

RAPPEL : Délibération du 17 novembre 2017

Salle de l'ail :	150 €
Salle des fêtes :	300 €
Salle des associations :	100 €

Délibération du 15 avril 2022

Hall d'entrée salle des fêtes :	50 €
---------------------------------	------

Après discussion et avis le conseil ne change par ces tarifs.

12°) Demande d'exonération de loyer

M. le Maire expose le problème de Mme Desbuisson qui n'avait pas compris que les travaux qui devaient être engagés par la commune, ont été reportés.

La boutique LUMIA va fermer du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023 suite aux prévisions de travaux sur le bâtiment.

Fermeture de la boutique du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023.

Mme Stacy Desbuisson demande l'exonération des loyers pendant cette période, soit 3 mois. Loyer mensuel : 390€.

Le conseil municipal donne son accord pour exonération de trois mois si fermeture du commerce.

13°) Demande de participation financière voyage scolaire

M. le Maire expose une demande de participation financière pour un voyage scolaire organisé par le lycée Maréchal Lannes de Lectoure dont deux élèves résident à Saint-Clar.

Voyage à Londres mai 2023 - Élèves de 1^{ère} et terminale anglais.

Le conseil municipal décide d'attribuer 200 € de participation au voyage.

14°) Indemnité assurance

Mme Cathy Villadieu expose que suite au sinistre du dégât des eaux au gîte le conseil doit délibérer pour accepter l'indemnisation de l'assurance.

Le conseil municipal accepte l'indemnisation de l'assurance suite au sinistre dégât des eaux au gîte.

15°) SDEG - Territoire d'énergie du Gers

M. le Maire expose le besoin de travaux du chemin Saint-Roch pour l'éclairage public.

Montant HT	6 707,37€
Subvention SDEG	- 2 012,21€
Reste à charge de la commune	4 695,16€

Le conseil municipal accepte les travaux et le reste à charge.

16°) Convention avec 30 millions d'amis et l'association des chats libres de Saint-Clar afin de bénéficier d'une subvention lors des stérilisations :

Mme Christine Trecat expose le problème de l'association SM3V pour de nouvelles règles à appliquer à la suite du changement de président de l'association.

Fait un rappel des conditions en 2022.

50 % pris en charge par 30 millions d'amis et 50 % à charge de la commune .

L'association des chats libres de St-Clar se charge d'attraper les chats et de les amener chez le vétérinaire puis se charge de les relâcher à l'endroit de leur capture.

17°) Concours des maisons fleuries

Mme Bordes Stéphanie rapporte les décisions de la commission de cadre de vie de reconduire le concours des maisons fleuries.

Périmètre : le village de Saint-Clar délimité par les panneaux d'entrée du village

Trois prix décernés pour chaque catégorie : 1^{er} prix 75 €, 2^e prix 50 €, 3^e prix 25 € - Catégories : Maison façade vue extérieure - Mur et fenêtre fleuris - Commerce

Les membres du Jury sont composés des membres de la commission cadre de vie et un employé des services technique.

Une publication sera faite sur le Fil de l'Arratz et sur les réseaux sociaux.

Le conseil municipal donne son accord.

18°) Questions diverses

Une secrétaire de la Mairie demande un passage à 90 % au 1^{er} septembre 2023

Le conseil municipal donne son accord.

L'association ED+ organise une manifestation ainsi qu'une soirée caritative, et demande la gratuité de la salle des fêtes .

Le conseil municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

PROCES-VERBAL de la séance du 7 avril 2023

1°) Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2023.

M. le Maire après lecture de l'ordre du jour, demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur l'adoption de ce procès-verbal.

2°) Validation du Contrat d'Opération de Revitalisation du Territoire (CORT) dans le cadre de Petites Villes de Demain (PVD)

M. le Maire demande à Elsa Burguière, cheffe du projet Petites Villes de Demain à la communauté de communes de présenter au conseil municipal le projet.

Après cet exposé et quelques précisions demandées, notamment autour des questions formulées par Patrice Cuquel et des réponses de monsieur le maire, le conseil, à l'unanimité, décide d'adopter le contrat qui sera présenté au conseil communautaire pour validation définitive, après l'adoption par les conseils de Mauvezin et de Cologne, parties prenantes.

3°) Plan local d'urbanisme : modification pour erreur matérielle

M. le Maire indique que le prestataire n'a pas classé, par erreur, l'aire de camping-car en zone agricole touristique, qui est donc restée en zone agricole. Sont concernées les parcelles A6, A7, A8, A9, A11 et A33.

Il faut donc remettre en œuvre la procédure, comprenant notamment une nouvelle consultation du public avant que le conseil municipal soit à nouveau appelé à délibérer.

Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité.

4°) Budget principal de la commune

M. le Maire présente le budget communal 2023, et il indique que diverses questions préalables doivent être examinées.

4a) Attributions de compensation de la communauté des communes

M. le Maire présente le projet communautaire. Pour compenser les transferts de charges, qui feront l'objet d'une hausse de la fiscalité et pour mettre en place une équité

fiscale entre les communes et les compétences, par le biais d'une recette plus dynamique, les attributions de compensation sont diminuées de 90 %. Ce sont globalement 930 000 € qui vont être restituées aux communes. Concernant Saint-Clar, la quote-part est ramenée de 60 210 € à 6 021 €, soit une diminution de 54 189 €. Cette opération est intéressante car nous ne serions pas en capacité de prendre en charge l'école, la restauration scolaire.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget annexe pour 2023.

4b) Vote du taux des taxes locales 2023

M. le Maire présente le compte de gestion du centre municipal de santé et le conseil municipal approuve l'ensemble du compte de gestion.

M. le Maire explique l'évolution des taxes foncières sur les propriétés bâties, les propriétés non bâties et sur les résidences secondaires. L'actualisation décidée au niveau national, prenant en compte l'inflation, est de 7,2 % pour les valeurs locatives. De plus, de nouveaux contribuables sont venus augmenter le potentiel fiscal communal.

Ainsi le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élèvera à 69,74 %, en baisse de 5,4 pts, celui sur les propriétés non bâties à 88,62 % (- 6,89 %) et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires passera à 17,23 %, soit une diminution de 1,34 %.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux pour 2023.

4c) Subventions 2023 aux associations

M. le Maire présente le détail par association pour chacune des 37 associations. Nouveauté budgétaire, le tableau est dorénavant positionné en annexe du budget primitif. Un large débat s'instaure au sein du conseil pour présenter les grandes lignes des choix faits par la commission.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur le tableau pour un montant de 58 456,68 €.

4d) Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses

M. le Maire rappelle que, comme l'année dernière, l'article R 2321-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) fait maintenant obligation d'inscrire au compte 681.

L'année dernière, nous avons inscrit 579,85 €, cette année, il propose 3 285,82 € en s'appuyant sur l'état de provisionnement des créances.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette affectation.

4e) Titres en non-valeur

Compte-tenu de l'insuffisance d'actif sur les factures de la commune pour les exercices 2018 et 2020, monsieur le maire propose de prévoir un crédit de 1 000 €.

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

4f) Vote du budget communal 2023

M. le Maire présente les grandes lignes du budget pour 2023.

En comparant de BP à BP, l'évolution est de - 3,12 %, hors écritures d'ordre.

Les charges à caractère général augmentent d'un peu plus de 5 % en lien avec les dépenses d'énergie, les dépenses de personnel restent stables, le départ d'un ouvrier, la question de son remplacement en 2024 reste en suspens, compensant le tuilage d'un agent administratif, les atténuations de produits baissent comme on l'a vu du fait de l'atténuation de compensation communautaire, les autres comptes restant au même niveau ou presque de celui de 2022.

La forte augmentation provient de la nouvelle nomenclature comptable qui rattache au compte « autres charges de gestion courante » ce qui antérieurement relevait des écritures d'ordre provenant du centre municipal de santé et du lotissement pour 422 172,48 €. Ces opérations comptables ont impact sur la trésorerie.

Aux questions et remarques il indique que le compte administratif est, lui, définitif contrairement au budget primitif qui est prévisionnel.

Du côté des recettes, c'est la première année que notre dotation globale dépasse les 400 000 €.

Le débat entre les différents conseillers tourne autour de l'impact de la trésorerie, des écritures d'ordre et des impacts budgétaires.

Sur le plan de l'investissement, l'effort va porter cette année sur le remboursement d'emprunts à court terme (900 000 €), au-delà de la réalisation de notre programme d'investissement (1 180 000 €).

Pour autant, on attend encore près de 1700 000 € sur nos différents programmes, principalement sur la salle de sport.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget pour 2023.

5°) Fonds de caisse de la base de loisirs

M. le Maire indique que, comme les années précédentes, il nous faut constituer une avance de fonds pour un fonds de caisse pour la gestion des entrées. Il propose un mon-

tant de 400 € et d'autoriser le régisseur à procéder aux opérations de mise en place.

Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

6°) Indemnités dimanches et jours fériés

M. le Maire présente cette délibération qui repose sur l'arrêté du 31 décembre 1992, toujours en vigueur pour un montant de 0,74 €/heure.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette délibération.

7°) Questions diverses

- Voirie : Patrice Etienne présente le plan des travaux prévu en 2023 par la communauté de communes ;

- Ossuaire : Richard Tourisseau signale que l'opération de l'ossuaire est terminée. Il se situe près du columbarium et est destiné à accueillir les ossements quand il s'agira de procéder au transfert des sépultures abandonnées ;

- Visite du directeur départemental de l'agence régionale de santé pour le Gers : cela a été l'occasion de balayer un certain nombre de dossiers tels que la création d'un contrat local de santé qui nous associerait à la communauté de communes la Lomagne gersoise et le secteur de Condom, le centre municipal de santé et la situation des établissements médico-sociaux saint-clarais. M. Florentin nous a indiqué qu'il souhaitait visiter ces établissements prochainement.

Séance levée à 22 h.

PROCES-VERBAL de la séance du 8 juin 2023

1°) Adoption du procès-verbal de la séance 7 avril 2023.

M. le Maire après lecture de l'ordre du jour, demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur l'adoption de ce procès-verbal.

2°) Déclaration d'intention d'aliéner

M. le Maire présente les déclarations d'aliéner.

Parcelle cadastrée : AE 350 Surface : 1 a 96 ca - Propriétaire : SCI Jouan d'Hiver - Acquéreur : Mme Gilberte Bussy -

Prix de vente : 130 000 €.

Le conseil municipal ne préempte pas.

Parcelle cadastrée : AE 394 - Surface : 72 ca - Propriétaires FAISANT Loïc - Acquéreur : Rémy Zaiz - Prix de vente : 98 000 €.

Le conseil municipal ne préempte pas .

Parcelle cadastrée : AE 76 - Surface : 69 m² - Propriétaire : Peggy Gleize - Acquéreur : Jérôme Rouet - Prix de vente : 163 000 €.

Le conseil municipal ne préempte pas.

3°) Achat terrain acte Administratif

Parcelle cadastrée : AE 26 - Surface : 306 m² - Propriétaire : Jacqueline Fournet - Acquéreur : Commune-Prix de vente 1 €.

Acceptée à unanimité par le conseil municipal : Cathy Villadieu représentera le Mairie pour signer l'acte.

4°) Administrateur Conseil d'administration EHPAD

M. le Maire informe que suite à la demande de M. le Président du conseil d'administration de l'Ehpad de Saint-Clar, il est demandé de désigner un nouvel administrateur disponible pour assister aux réunions.

M. Cuquel Patrice était désigné par délibération du 23 mai 2020.

Ce dernier étant retenu régulièrement pour des raisons professionnelles, ne peut pour le moment conserver ce rôle .

M. Tourisseau propose M.Ternier.

Le conseil municipal accepte que M. Gilles Ternier soit administrateur du conseil d'administration de l'EHPAD.

5°) Choix du bureau d'étude PGAV

M. le Maire informe le conseil municipal que la consultation concernant la mission d'étude urbaine, paysagère et architecturale pour l'élaboration d'un plan guide pour l'aménagement, le développement et la mise en valeur du bourg s'est déroulée du 30 mars 2023 au 8 juin 2023. La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 9 mai 2023 : 7 Candidatures admissibles ont été reçues. L'analyse d'offres a permis de dégager 3 entreprises à auditionner. Les auditions se sont tenues le 25 mai 2023.

Un guichet restreint a été ouvert du 26 mai 2023 au 8 juin 2023.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 8 juin 2023.

Les candidatures ont été analysées conformément au Code de la Commande Publique le 8 juin 2023.

Après analyse technique et financière de l'ensemble des dossiers, le conseil municipal décide, après en avoir délibéré de retenir l'entreprise TURBINES de Toulouse afin d'assurer la mission d'étude urbaine, paysagère et architecturale pour l'élaboration d'un plan guide pour l'aménagement, le développement et la mise en valeur du bourg.

Le montant de cette mission se monte à : 44 800 € HT.

Le conseil municipal demande à M. le Maire de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à la signature de ce marché.

6°) Sidel : Surcoût containers enterrés "site école"

M. le Maire présente le projet d'implantation des nouveaux conteneurs enterrés et semi enterrés sur la commune.

Les futurs points d'apport volontaire (PAV) seront disposés sur 8 sites de la façon suivante :

Le point d'apport volontaire N°193 situé sur le parking de l'école présente un surcoût de 8 710€ pour le choix « tout enterré ».

Le conseil municipal accepte le surcoût de 8 710 € pour ce PAV.

7°) Temps partiel

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 9 mai 2023.

Délibération fixant les modalités.

Demande de mise à temps partiel d'un fonctionnaire à temps complet.

Quotités accordées de 70% à 99%.

Modalité d'octroi : sur décision du maire (arrêté).

Modalité de renouvellement par l'agent : lettre remise en main propre ou recommandée tous les ans (2 mois avant la date du terme).

8°) Indemnisation frais de téléphonie

Vu la délibération du 29 janvier 2015 fixant le remboursement des frais téléphoniques des agents du service technique

Vu la délibération du 14 avril 2017 fixant le remboursement des frais téléphoniques de la directrice de la médiathèque

Considérant que le formalisme nominatif n'est pas adapté

Le conseil municipal décide de reprendre la délibération en des termes plus généraux

Il est ainsi délibéré :

Pour les besoins de gestion et d'organisation des services culturels, techniques et administratifs certains agents utilisent leur portable personnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de verser aux agents concernés, une indemnisation forfaitaire mensuelle au titre de dédommagement de la mise en place minimale d'un forfait de téléphonie dans l'intérêt du service.

- Décide de fixer le montant à 20 €.

- Décide que cette indemnité sera versée mensuellement à l'article comptable 626 à la personne concernée.

- Un arrêté du maire nominatif sera formalisé.

9°) Office national des combattants et victimes de guerre : soutien financier

M. le Maire informe le conseil municipal que « Le Bleuet de France » est devenu un fonds de dotation. L'office des combattants et de victimes n'en assure plus la gestion exclusive.

Ce changement initié par l'ONaCVG impulse un nouvel élan au bleuet de France, renforce sa notoriété et lui permet d'être une œuvre caritative à part entière.

L'ONaCVG sollicite un soutien afin d'aider dans l'accompagnement de ses actions de solidarité et de mémoire en faveur des combattants d'hier et d'aujourd'hui.

Le conseil municipal décide de les soutenir et vote à l'unanimité le versement d'une participation à hauteur de 100 €.

10°) Décisions modificatives

10-1

M. le Maire informe le conseil municipal que l'équipe du service technique a réalisé, en travaux en régie la réhabilitation de l'aire de camping-car Saint-Blaise.

Ces aménagements nécessaires présentent un surcoût par rapport à la prévision budgétaire 2023.

Aussi il est demandé à l'assemblée de prendre une décision modificative à hauteur de 2 694.85€ afin de permettre le paiement des dernières factures liées à cette opération d'investissement.

Le conseil municipal accepte la décision modificative suivante :

Opération 101 aire de camping-car.

Article 2113 terrain aménagé autre que voirie + 2 694,85 €.

Opération 69 plan global d'aménagement.

Article 2113 terrain aménagé autre que voirie - 2 694,85 €.

10-2

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un titre émis en 2020 concernant la participation de l'EHPAD et l'hôpital de Fleurance Lectoure au frais de recrutement du docteur Barna doit faire l'objet d'une annulation (convenu et acté par l'ancien directeur du Centre municipal de santé). Le maire rappelle que l'annulation d'un titre sur un exercice antérieure ne se fait que par l'émission d'un mandat sur l'année N à l'article 673 titre annulé sur exercice antérieur. Il est demandé au conseil municipal d'alimenter le chapitre 67 pour cette écriture.

Le conseil municipal accepte la décision modificative suivante :

Chapitre 67 Charges Spécifiques.

Article 673 (Titre annulé sur exercice antérieur) + 2 475 €.

Chapitre 68 Charges Spécifiques (voté au bp sur les provisions).

Article 681 (Dot, aux amortissements et aux provisions-charges de fonctionnement) - 2 475 €.

11°) Achat emplacements réservés

M. le Maire informe le conseil municipal du courrier de M. Carrère Jean, proposant la vente des emplacements réservés à la commune, Chemin du Hournas sur une partie des parcelles AL n°126 à AL n°129 en bordure de route, d'une contenance de 376 m².

M. Carrère propose un prix de 20 € le m² soit un total de 7 520 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 9 voix pour et 2 voix contre, de fixer le prix d'achat à 1 € le m² soit 376 € pour les parcelles concernées.

12°) Mandats simples pour vente lots éco quartier Bellevue

L'agence immobilière de Lomagne propose de faire un mandat simple par lot éco quartier Bellevue restant en vente afin de permettre l'optimisation des ventes,

M. le Maire informe l'assemblée qu'il reste à ce jour 14 lots à vendre sur 27 (10 lots vendus, 2 lots sous seing signés, 1 lot réservé).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à signer un mandat simple (non exclusif) par lot.

Les frais d'agence seront ajoutés au prix du terrain, la mairie reversera les frais d'agence au moment de la vente.

Pour les terrains jusqu'à 30 000 € : frais d'agence 3 000 € maximum.

Pour les terrains de 30 000 € à 40 000 € : frais 9 %.

Pour les terrains au-delà de 40 000 € : frais 8 %.

13°) Questions diverses

Stacy Desbuisson demande d'écourter son bail commercial au 10 septembre 2023.

Possibilité de reprise du bail par M. Vassal Fabien, couturier.

Désignation d'un référent Moustiques tigre.

Demi-journée de formation et information (ARS) le jeudi 29 juin de 9h à 12h à la mairie de l'Isle-Jourdain.

Cathy Villadieu et Marie-Hélène Razafimanantsoa se portent volontaire pour assister à cette formation.

Nettoyage de la halle avant le marché hebdomadaire.

M. le Maire, Eric Ballester propose une heure de nettoyage le mercredi après-midi et d'en parler à Patrice Etienne adjoint référent des services techniques. Le conseil municipal est favorable à cette décision.

La date du conseil municipal est prévue le 7 juillet 2023.

Séance levée à 22h15.

PROCÈS-VERBAL de la séance du 7 juillet 2023

1°) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2023

M. le Maire après lecture de l'ordre du jour, demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur l'adoption de ce procès-verbal.

2°) Comité de quartier

Présentation du projet par Gilles Ternier et Elsa Bruguère. La participation citoyenne est un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique. La caractéristique principale de la participation est d'amener chacun à s'exprimer en tant qu'acteur de l'intérêt général.

Dans les communes, la participation citoyenne peut s'organiser de différentes façons. Parmi les formes que peuvent prendre ce type de démocratie locale, on trouve par exemple les conseils de quartier. Constitués d'habitants du même quartier, ces conseils disposent d'un rôle consultatif. Ils émettent un avis sur les projets à venir, et formulent des propositions relatives à l'amélioration du cadre de vie ou à la création de nouveaux équipements pour le quartier ou la ville.

Objectivité et neutralité de l'organisateur

Complétude de l'information

Prise en compte de la participation

Réunion de lancement des comités de quartiers :

Retour sur l'activité de juillet 2021

« Je participe aux comités de quartiers si » :

Prise en compte de la participation

Nombre de participants

Notion de « plaisir »

- Atelier de délimitation des quartiers de Saint-Clar

A partir du sentiment d'appartenance des habitants à un lieu de référence de la commune

Démarche Participation citoyenne et réunion de lancement des comités de quartiers en septembre 2023.

3°) Loyer local commercial

M. le Maire informe que suite à la résiliation du bail de LUMIA au 10 septembre 2023 dont le loyer s'élève à 390€. M. le Maire a rencontré M. Fabien Vassal qui souhaite occuper ce local pour créer son atelier de couture.

M. le Maire indique que ce dernier souhaite la baisse de ce loyer pour pouvoir s'installer.

Eric Ballester propose de passer au vote et après discussion : 4 voix pour - 6 voix contre - 1 abstention.

4°) Association L'Arcade

M. le maire présente la requête faite par l'association L'Arcade qui souhaite une réduction du loyer de 50 €/mois le temps que les travaux du bâtiment soient réalisés.

M. le maire rappelle que du 15 mai 2022 au 15 mai 2023 le loyer mensuel s'élève à 200 €. Depuis le 16 mai 2023 le loyer mensuel est de 250 €.

Eric Ballester propose de passer au vote et après discussion : 7 voix pour le maintien du loyer à 200 € et 3 voix contre.

5°) Participation Sainte-Barbe

M. le Maire présente la requête faite par l'Amicale des Pompiers. Suite à une erreur de facturation, l'amicale a été

prélevée directement par Intermarché de la somme de 400 € prévue par la mairie, pour la fête de la Sainte-Barbe.

Eric Ballester demande d'adresser une subvention exceptionnelle -article 65748- de 400 €.

M. Etienne Patrice, rappelle que lors du mandat de M. David Taupiac, c'était ce dernier personnellement qui amenait une collation. M. le Maire précise qu'il fera de même en 2024 pour la fête de la Sainte-Barbe.

Eric Ballester propose de passer au vote et après discussion le CM accepte de verser les 400 €.

6°) Questions diverses

Formation élus

A la demande d'un élu, il a été proposé une formation « Prise de parole en public » menée par le centre de formation IFTES, afin d'acquérir des outils pour ne pas se trouver en difficulté dans les rapports avec le public, agents ou journalistes avec lesquels ils peuvent avoir à échanger.

M. le maire demande qui est intéressé.

4 personnes intégreront cette formation.

Moustiques tigre

M. Gilles Ternier et Mme Marie-Hélène Razafimanantsoa ont assisté à une matinée d'information sur le moustique tigre et font le compte rendu à l'ensemble du conseil municipal.

M. le Maire indique que, après avoir été interpellé, demande à ce qu'une place « livraison » soit dématérialisée au sol devant la boucherie Angélique & Christian.

L'association Roller derby domicilié à Fleurance demande la possibilité de s'entraîner dans la salle des fêtes du 7 juillet au 4 août car leur salle est en travaux. Lionel Pouteau demande si la réponse a été donnée. M. le Maire confirme avoir donné son autorisation.

La séance a été levée à 20h20.

PROCÈS-VERBAL de la séance du 29 septembre 2023

1°) Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2023

M. le Maire après lecture de l'ordre du jour, demande s'il y a des remarques sur le précédent procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2023.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur l'adoption de ce procès-verbal.

2°) Déclaration d'intention d'aliéner.

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption :

- sur une parcelle, cadastrée Section AE n° 454 pour une surface de 160 m².
- sur une parcelle, cadastrée Section AE n° 87 + 88 + 89 pour une surface de 1 121 m².
- sur une parcelle, cadastrée Section AE n° 50 + 51 pour une surface de 1 334 m².

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption sur les parcelles précitées.

3°) Diffusion de proximité : demande de subvention conseil régional Occitanie

Cathy Villadieu expose le sujet et précise que cette compagnie se produit sur la commune de Saint-Clar depuis 3 ans à la vieille église, financée par la mairie. Cette année, une augmentation de 400 €.

Une demande de subvention auprès du conseil régional d'Occitanie a été demandée à hauteur de 40% du montant HT du spectacle à savoir 1 200 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement.

4°) Subvention Tennis Club saint-clarais

M. le Maire explique que la somme totale a été versée soit la somme de 71 000 € correspondant aux aménagements et développement des équipements sportifs du tennis à Saint-Clar. Il propose de délibérer sur l'encaissement de cette somme à l'article 1348 autres subventions.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

5°) Décision modificative sur écriture ordre

Au BP 2023 il a été voté une écriture d'ordre d'amortissement du fonds de concours voirie.

Suite à la fusion de numéros d'inventaires entre le SGC et la mairie liés à la M57 cette prévision est insuffisante (BP 2023 prévu 641 € au lieu de 3 800 €).

Il a lieu de prévoir :

Dépenses	
023 - Virement section d'investissement	- 3 159€
021 - Virement section fonctionnement	- 3 159 €
Recettes	
042 - Article 681 (Dot. Aux amort)	+ 3 159 €
040 - Article 28041512	+ 3 159 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

6°) Décision modificative chapitres 66, 67, 16 et opérations 30 et 47

M. le Maire informe le conseil municipal d'une insuffisance de crédit sur plusieurs chapitres et opérations d'investissement.

M. le Maire propose la délibération suivante :

Dépenses	
023 - Virement section d'invest.	+ 4 496€
Article 2183 - Opération 47 matériel	+ 1 548€
Article 2157 - Opération 47 matériel	+ 1 518€
Article 2152 - Opération 30 signalétique	+ 1 000€
Article 66111 - Intérêts d'emprunts	+ 12 280 €
Article 165 - Dépôts et cautionnement	+ 430 €
Article 673 - Annulation de titre sur exercice antérieur	+ 20 €

Recettes	
021 - virement section fonctionnement	+4496€
73223	+16 796€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

7°) Décision modificative opération d'ordre centre municipal de santé

A la demande du SGC, il y a lieu de faire la modification d'écritures pour dépréciations de créances.

Rappel au BP 2023 : il avait été voté cette dépréciation de section à section alors qu'il s'agit d'une opération réelle.

Il y a lieu de prévoir la décision modificative suivante :

Dépenses :	
Article 681 - Dotations aux amortissements , aux dépréciations /042 :	- 2 244.94 €
Article 681 - Dotations aux amortissements , aux dépréciations (réel) :	+ 2 244.94 €
Recettes	
Article 4912 - Dépréciations des comptes /040 :	- 2 244.94 €
Article 10222 fctva :	+ 2 244,94 €

Écriture d'ordre à réaliser ne se porte que sur EHPAD Lectoure Fleurance - Titre 171 du 08/12/2020 pour 777,48 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

8°) Travaux éclairage public passage en LED

M. le Maire expose le projet d'éclairage public et du passage en Led.

Le plan de financement est le suivant :

Montant Hors Taxe :	80 000 €
Subvention du SDEG (30% plafonnée à 80 000€ HT)	- 24 000 €
Fonds vert (40% du HT)	- 32 000 €
Reste à charge	24 000 €

Le Conseil Municipal valide le plan de financement et autorise le maire à signer la proposition du SDEG.

9°) Achat emplacements réservés

M. le Maire informe le conseil municipal que M. Carrère Jean a accepté la proposition d'achat des emplacements réservés lui appartenant et situés Chemin du Hournas à Saint-Clar 32380 Gers.

Les parcelles concernées sont cadastrées section AL n°126 d'une contenance de 340m², n°127 d'une contenance de 12 m², n°128 d'une contenance de 12 m² et n°129 d'une contenance de 13 m² soit au totale de 377m².

Le prix proposé est fixé à 377€ (trois cent soixante-dix-sept euros) pour l'ensemble des parcelles concernées (AL n°126, AL n°127, AL n°128 et AL n°129)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, valide l'achat des parcelles cadastrées section AL n°126, n°127, n°128 et n°129 d'une contenance totale de 377m² pour un montant total de 377€ (trois cent soixante-dix-sept euros)

Cette acquisition est motivée par une régularisation administrative datant de juillet 2020.

L'achat sera formalisé en la forme d'acte administratif.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité, Mme Villadieu Catherine, première adjointe au maire, en qualité de représentant de la commune pour signer cet acte d'achat.

10°) PGAV : Mission d'expertise agronomique et arboricole (hors cahier des charges)

M. le Maire présente la proposition de l'agence TURBINES pour la réalisation d'une étude sur les arbres des espaces publics (hors cahier des charges du PGAV).

L'étude est estimée à 2 220 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

11°) Subvention pour voyage scolaire

M. le Maire présente la demande de subvention du voyage scolaire organisé par l'école Immaculée Conception de Lectoure dont 4 élèves participants au voyage sont Saint-Clarais.

Patrice Etienne demande si cela ne pose pas un problème de laïcité.

Eric Ballester lui répond que non.

Stéphanie Bordes dit que la mairie avait subventionné les élèves de l'école de Saint-Clar résidant sur la commune l'année passée à hauteur de 50%.

Le conseil municipal accepte de subventionner ce voyage à hauteur de 100€ par enfant soit 400€ au total.

Afin de réaliser ce versement, une décision modificative est nécessaire :

Dépenses

O23- virement section d'investissement	- 400 €
Article 2113 Opération 69 PGA	- 400 €
Article 65748	+ 400 €

Recettes

O21 - Virement section de fonctionnement	- 400 €
--	---------

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

12- Questions diverses.

Mme Christine Trécat demande à ce que les nids d'hirondelles lors des différents travaux de façades soient protégés.

Patrice Etienne explique que pour les travaux concernant la mairie, cette notion est prévue dans le PGA.

Mme Christine Trécat propose la création d'une seconde aire de compostage.

Mme Cathy Villadieu expose le programme d'octobre rose sur la commune de Saint-Clar avec les manifestations à venir sur tout le mois d'octobre et incite les personnes à y participer.

Mme Marie Hélène Razafimanantsoa relance sur la propriété de la halle les jours de marché.

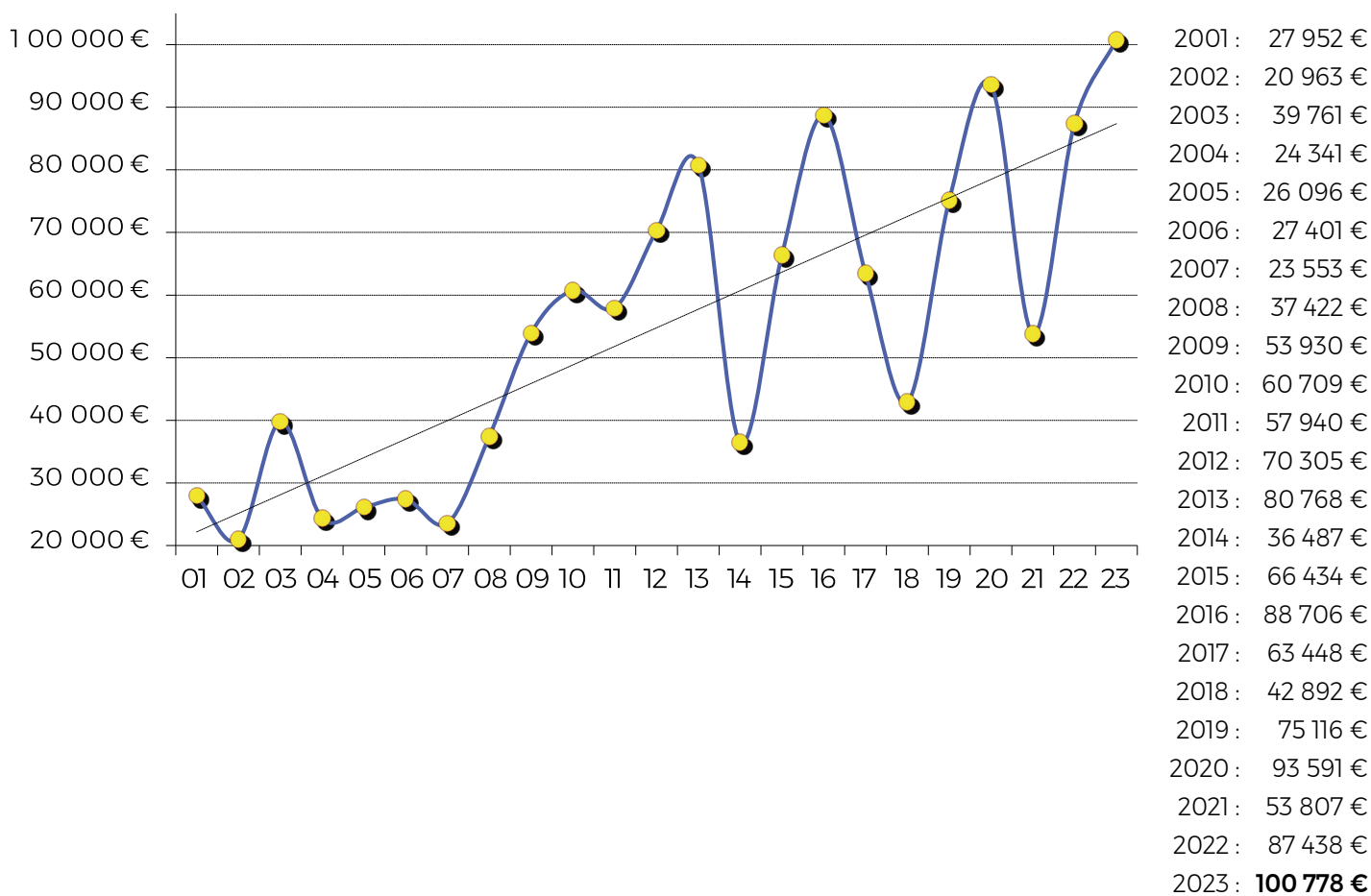
M. Gilles Ternier dit que les pigeons sont vraiment nuisants au marché de plein vent.

M. Patrice Etienne propose de passer avec les agents techniques pour se rendre compte et mettre à disposition un agent le mercredi après midi avant le marché du jeudi.

Séance levée à 21h.

DOSSIER BUDGET PRINCIPAL DE SAINT-CLAR

EVOLUTION DE LA BILLETTERIE DE LA BASE DE LOISIRS D'ES CALAVÈS



1 - CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	CA		CA Prov. 2023
	2021	2022	
011 - Charges à Caractère Général	-444 635 €	-457 196 €	-482 500 €
012 - Charges de Personnel	-425 970 €	-464 483 €	-471 731 €
014 - Atténuations de Produits	-86 997 €	-88 434 €	-33 108 €
65 - Autres Charges de Gestion Courante	-166 503 €	-224 945 €	-228 656 €
66 - Charges Financières	-9 997 €	-23 968 €	-40 270 €
67 - Charges Exceptionnelles	-4 649 €	-7 414 €	-3 000 €
68 - Dotations Provisions Semi-Budg.	-201 €	-379 €	-3 286 €
042 - Opérations d'Ordre Comptable	-17 775 €	-22 705 €	-13 925 €
Total des Dépenses de Fonctionnement	-1 156 727 €	-1 289 525 €	-1 276 476 €

2 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA		CA Prov. 2023
	2021	2022	
013 - Atténuations de Charges	2 917 €	2 561 €	
70 - Produits des Services & du Domaine	72 034 €	107 106 €	129 103 €
73 - Impôts & Taxes	589 087 €	631 673 €	636 330 €
74 - Dotations & Participations	435 705 €	459 408 €	536 507 €
75 - Autres Produits de Gestion Courante	191 014 €	220 051 €	229 579 €
76 - Produits Financiers	16 €	16 €	
77 - Produits Exceptionnels	13 203 €	6 391 €	1 018 €
042 - Opérations d'Ordre Comptable	41 317 €		
Total des Recettes de Fonctionnement	1 345 293 €	1 427 208 €	1 532 537 €
Excédent Annuel de Fonctionnement	188 566 €	137 683 €	256 061 €
002 - Excédent de Fonctionnement reporté		188 566 €	326 448 €
Solde de la Section Fonctionnement	188 566 €	326 248 €	582 509 €

3 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	CA		CA Prov. 2023
	2021	2022	
1641 - Capital des Emprunts	-65 684 €	-149 165 €	-538 475 €
165 - Cautions rendues	-1 200 €	-1 035 €	-1 500 €
21 - Immobilisations Corporelles	-1 167 670 €	-1 566 600 €	-300 000 €
271 - Titres Immobilisés			
040 - Dépenses d'Ordre Comptable	-75 066 €	-1 320 €	
040 - Dépenses d'Ordre Comptable		-54 659 €	
Total des Dépenses d'investissement	-1 309 620 €	-1 772 778 €	-839 975 €

4 - RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

	CA		CA Prov. 2023
	2021	2022	
10222 - FCTVA	82 124 €	43 719 €	33 500 €
10226 - Taxe d'Aménagement & PVR	18 720 €	25 357 €	18 000 €
10251 - Dons & Legs en Capital		4 450 €	
13 - Subventions d'Equipements	341 190 €	82 715 €	1 383 592 €
165 - Cautions reçues	2 280 €	1 875 €	1 500 €
16 - Emprunts Nouveaux	1 600 000 €	900 000 €	
024 - Ventes d'Actifs			155 000 €
040 - Recettes d'Ordre Comptable		28 041 €	13 925 €
0421 - Recettes d'Ordre Comptable	51 523 €	54 659 €	
Total des Ressources d'investissement	2 095 837 €	1 140 816 €	1 605 517 €
Déficit Annuel d'Investissement	786 217 €	-631 962 €	765 542 €
001 - Déficit d'Investissement reporté	-322 404 €	811 340 €	179 178 €
1068 - Affectation de Résultat	347 527 €		
021 - Besoin de Financement	-811 340 €	-179 378 €	-944 720 €

5 - RÉSULTAT GLOBAL

	CA		CA Prov. 2023
	2021	2022	
Report à Nouveau au 1 ^{er} janvier	25 123 €	999 906 €	505 627 €
Résultat de l'Exercice	974 783 €	-494 279 €	1 021 603 €
Résultat de Clôture au 31 décembre	999 906 €	505 627 €	1 527 230 €



L'association des Commerçants, Artisans, hébergeurs et Professions libérales, CAP'CLAR.

Une superbe deuxième édition de la FOIRE CŒUR DE LOMAGNE !

Sous un soleil radieux, avec une température estivale, a eu lieu le 1er octobre la 2^e foire Artisanale organisée par CAP'CLAR, l'association des Artisans, Commerçants, Professions libérales et Acteurs du Tourisme de Saint-Clar et de ses environs.

Fort de la réussite l'année précédente, les exposants s'étaient inscrits en nombre pour participer à cette manifestation : 65 artisans et artisans d'art, soit 30 % de plus qu'en 2022. Au petit matin, ils sont arrivés et ont été pris en charge par les membres

de l'association et avec facilité grâce à la préparation minutieuse faite en amont de la foire. Chaque exposant avait reçu la photo de l'emplacement qui lui était réservé. Ils ont emboîté le pas aux exposants du vide grenier, aux camelots de toutes sortes et à tous les participants à ce grand jour.



Vous avez pu découvrir en arrivant au centre de la Foire grâce au petit train mis gratuitement à disposition, l'exposition de 2cv, de vieux engins agricoles, les concessionnaires automobiles, des démonstrations effectuées par les pompiers, la voiture simulation de tonneaux et des activités à destination des enfants, pour la plupart gratuites. Le musée de l'école et la galerie d'art associative l'Arcade étaient ouverts et le public a pu dénicher les bonnes affaires en parcourant les différents stands du vide grenier. Un bal musette dans l'après-midi a permis à certains de danser la valse au son de l'accordéon.

Sous les arcades et sous la halle, les visiteurs ont pu rencontrer les adhérents CAP'CLAR, ainsi que d'autres artisans bienvenus. Accompagnés par des associations de vieux métiers et des Compagnons du Tour de France, les démonstrations se sont enchaînées durant toute la journée dans le but de mettre en avant leur SAVOIR-FAIRE. Des visiteurs qui ont ainsi pu découvrir l'existence de professionnels locaux, avec qui ils ont pu convenir de rendez-vous pour aller plus loin dans leurs projets de travaux, de décoration...

A midi, l'apéritif offert par la mairie et animée par le Groupe Regain a réuni un monde impressionnant. Tirant les leçons de l'année précédente, nous avons prévu un nombre et un choix de stands de restauration plus important pour réduire les temps d'attente



au moment du repas. Épaulés par les restaurants de Saint-Clar, il a été servi près de 1400 repas. Le petit train a transporté plus de 1200 passagers et les autorités ont estimé à plus de 2 500 le nombre de personnes venues à cette foire.

C'est une grande réussite et les membres de l'association CAP'CLAR avaient des étoiles dans les yeux et un peu de fatigue aussi ! Car ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour arriver à cet objectif. La préparation administrative avait déjà commencé à peine la première édition terminée. Et sur le terrain, les derniers jours ont été bien remplis et notamment le samedi avec la mise en place pour bien accueillir les visiteurs : chapiteaux, tonneaux, fûts de chêne, parasols, décoration, buvette, panneaux d'orientation, affiches, banderole, dessin des emplacements... et tout cela à ranger le dimanche soir ! Bravo à nos bénévoles dont la plupart font partie du conseil d'administration CAP'CLAR.

L'objectif de mettre en avant les forces vives professionnelles de Saint-Clar et ses environs était une fois encore totalement atteint.

Bien conscients que cette foire devient une manifestation incontournable pour tous, nous nous sommes déjà remis au travail pour la version 2024 avec de nouvelles animations en prévision.

Aidés financièrement par la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, par la préfecture via le FDVA, par la mairie de Saint-Clar et les mairies de douze villages voisins, ainsi que par les partenaires privés Groupama, Le Crédit Agricole, la Banque Populaire, les Ets Robert SA, les organisateurs ont déjà de nouvelles idées pour l'année prochaine. Et les nombreuses félicitations que la commission foire de CAP'CLAR a reçues à l'issue de cette belle journée sont pour eux les meilleures des récompenses et autant d'encouragements.

Un remerciement particulier à l'équipe des employés des ateliers municipaux et Patrice Etienne pour leur précieuse aide et leur engagement ce dimanche.

Merci aussi à la population du village qui nous apporte son soutien durant ce week-end et peut parfois faire les frais du blocage des rues du samedi après-midi au dimanche soir.

Alors, à l'année prochaine, et longue vie à la foire d'automne «Cœur de Lomagne» !

Cette année encore, nous avons soutenus «octobre rose» et vous avez sûrement remarqué les parapluies roses fournis par CAP'CLAR et la Ligue contre le cancer. Les commerçants ont joué le jeu et mis à disposition des clients, sur leurs comptoirs, les urnes fournies par la mairie qui ont permis de contribuer aux plus de 4 316 € récoltés par les bénévoles au profit de la recherche contre le cancer du sein. Bravo à celles (et ceux) qui aident à cette cause. Maintenant, place à la moustache de « Movember » pour parler du cancer de la prostate !

Nous n'arrêtons pas là pour autant et vous retrouverez le tant attendu « jeu de Noël » du 4 au 16 décembre 2023 avec les bulletins à gratter dans vos commerces adhérents. Cette année, nous conservons le même principe

que l'an dernier : bulletins à gratter dans les commerces avec gains directs à déduire des achats ou bulletins perdants à remplir pour participer au tirage au sort qui sera organisé le 16 décembre à 19h30 à la salle des fêtes lors du « repas des pros ». L'an dernier, les commerçants avaient mis en jeu plus de 2 500 € de lots sur cette tombola et le gros lot était un vélo électrique ! Plus de 4000 tickets seront présents dans tous les commerces du village.

Vos commerçants, Artisans, Hébergeurs, Professionnels libéraux CAP'CLAR vous accompagnent au quotidien pour vous garantir des services de proximité et de qualité. N'hésitez pas à nous communiquer vos idées, demandes ou griefs sur notre adresse mail « capclar32@gmail.com » ou par courrier à déposer directement dans la boîte aux lettres de la mairie. Merci de votre aide au commerce de proximité !

Mr Couture

Chez Mr Couture, nous prions le service et la qualité pour tous vos besoins en textiles, que ce soit pour votre maison ou pour votre personne.

De la simple retouche à l'élaboration d'une pièce unique et complexe, nous avons le savoir-faire pour réaliser tous vos projets en couture.

La conception de vêtements ainsi que le patronnage sont de vraies passions

que nous cultivons et perfectionnons grâce à vos idées.

Nous excellons dans la fabrication de stores et rideaux, dans tous les styles et toutes les tailles.

D'autres services sont aussi disponibles, comme la tapisserie moderne et traditionnelle, confection de literie et linge de maison, bâches extérieures et pergolas, ainsi que la décoration d'intérieur, la maintenance et installation de tous types de tringles à rideaux.

L'atelier se trouve Rue Casteil Veilh à Saint-Clar. Nous opérons localement mais aussi dans les départements voisins, en Français comme en Anglais.

Nous avons 25 ans d'expérience en couture, c'est notre métier, nous le faisons bien et avec plaisir.

Donc n'hésitez pas à nous contacter !
Merci d'avance

Fabien - Tél. 07 82 88 57 38.

Cabinet de reflexologie plantaire

« Les épreuves de Vie nous amènent souvent à une prise de conscience qui nous fait rebattre les cartes de notre existence ».

C'est ce qui m'a amené à une reconversion en Réflexologie Plantaire, afin d'apporter aux personnes désireuses une solution naturelle, tant au niveau physique que psychique.



Votre corps a une capacité d'auto-guérison ! La condition première est d'être à son Ecoute, et d'en prendre soin. La Réflexologie plantaire vous aidera en ce sens.

Les pieds sont le miroir du corps. Chaque partie de l'organisme est représentée à un endroit déterminé de chaque pied.

En stimulant chaque zone réflexe, cela permet de détecter les organes en dysfonctionnement et de les traiter. Les zones ainsi décongestionnées, vont permettre aux organes de rétablir leur irrigation et leur bon fonctionnement.

La Réflexologie est efficace sur les douleurs musculo-articulaires, les troubles digestifs, respiratoires, hormonaux, urinaires, génitaux, circulatoires, l'insomnie, le stress, la dépression, le deuil etc...

Elle a un rôle d'accompagnement certain, dans les domaines de la cancérologie et des maladies dégénératives.

LA RÉFLEXOLOGIE EST BÉNÉFIQUE À TOUT ÂGE ! Alors n'hésitez pas !

« Au plaisir de prendre soin de Vous avec Bienveillance, Respect et en toute discrétion ».



Dominique ARSAC

Prise de RDV :

06 74 59 88 13

Du lundi au samedi
de 9h à 12h - 14h à 18h.
4 rue du 8 Mai, Saint-Clar.

Site internet : auxbonssoins32.fr

Une MAM à Saint-Clar

J'ai créé la MAM « Les Chouquettes » (maison d'assistante maternelle) dans la continuité de mon parcours professionnel.

Après avoir obtenu les diplômes de BEP et BAC pro service à la personne et au territoire, puis le CAP Petite Enfance et le BAFA, j'ai travaillé 3 ans en école maternelle et 5 ans en crèche.

Les conditions ne me correspondant pas, c'était pour moi le moment de me lancer dans ma propre aventure.

J'ai donc trouvé sur la commune de Saint-Clar, au 17 Rue Carnot, un local il y a maintenant 3 ans.

Après un an et demi de travaux, aidée par mes parents, mon frère, mon conjoint, mon grand-père et mon oncle, mon projet a pu voir le jour en octobre 2023.

Aujourd'hui, la MAM est ouverte et accueille des enfants de 2 mois à 3 ans (âge d'entrée à l'école) avec une capacité de 4 enfants.



Ce local, au décor recherché avec papier peint imagé, entouré de livres, de jeux est un lieu où les enfants peuvent jouer en toute liberté sous mon œil avisé. Le plus, un petit espace de verdure préparé tout spécialement pour les journées ensoleillées qui est situé dans la continuité de la maison dans un espace clos et sécurisé.

Tél. : 09 79 11 09 13

Alisee.andolfo@live.fr

Cadre de vie

****RAPPEL****

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe. Article R632-1 du Code Pénal Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article. La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.

DE PLUS IL EST NECESSAIRE EGALEMENT QUE, POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, QUE LES CHIENS SOIENT TENUS EN LAISSE.



ENCORE DE L'INCIVILITE Comment on peut accepter cela ! SOYEZ RESPONSABLE !

TRAVAUX RÉALISÉS À LA BASE DE LOISIRS



Les ateliers municipaux sous la responsabilité de Patrice ETIENNE ont renoué l'accès aux toboggans et les receveurs des douches.



TRAVAUX AIRE DE CAMPING CAR



Afin de rendre plus attractive notre aire de camping-car, des travaux de rénovations ont été réalisés en régie, toujours sous le contrôle de Patrice ETIENNE.

Pour les mois de juillet, août et septembre nous avons pu accueillir 367 camping-caristes.

ASSOCIATION « LES CHATS LIBRES DE SAINT-CLAR »

Notre association a été créée en 2022 sur sollicitation de la Mairie pour répondre à la Loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux errants et à la protection des animaux.

Elle a pour mission de réguler les chats errants : capturer des chats non identifiés, sans propriétaire, vivant dans des lieux publics de notre commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, avant de les relâcher dans ces mêmes lieux où ils sont nourris. Leur identification est réalisée au nom de la commune.

Les Chats Errants sont ainsi devenus des « Chats Libres » !

A ce jour 35 chats ont été stérilisés et identifiés, 2 déjà stérilisés ont été identifiés.

L'association est aussi confrontée à l'abandon de chatons.



L'association tend à améliorer la qualité de vie de ses Chats Libres, ainsi Messieurs Lecocq et Mattiuzzo viennent de fabriquer et d'installer une maison pour eux dans le quartier de l'esplanade de l'ail où ils sont nombreux. Une maison où ils ont de l'eau, de la nourriture et un endroit de repos.

Ces actions facilitent la cohabitation entre les chats et la population Saint-Clairaise en limitant autant que possible les nuisances.

Nous remercions tous les bénévoles qui participent à leur nourrissage et à leur qualité de vie.



Étude

OFFICE DE TOURISME BASTIDES DE LOMAGNE

Bilan de la saison touristique

L'OTBL a accueilli sur ses 4 bureaux d'information touristique 5239 visiteurs pendant les 2 mois d'été ; ce qui positionne 2023 au même niveau de fréquentation que 2022.

Le Bureau d'Information de Saint-Clar a accueilli 1112 visiteurs en juillet et 1456 en août. Ce sont des couples et des familles avec enfants, des groupes d'amis et des camping caristes. Les visiteurs se répartissent entre population locale (29%), excursionnistes (23%) et touristes (49%). Les touristes français représentent 67% des touristes venant à l'OT et résident essentiellement à Paris et région parisienne, Nord Pas de Calais, arc ouest Nouvelle Aquitaine et Bretagne. Quant aux touristes étrangers, ils sont en augmentation par rapport à l'année 2022 (33 % des touristes qui entrent à l'OT) et viennent majoritairement d'Europe du Nord et Amérique du Nord (15% de britanniques).

Marie-Ange Mac Tavish est venue assurer l'accueil en renfort pendant le mois de juillet et d'août avec Caroline Laffont pour que le bureau soit ouvert 7 jours sur 7.

L'Office de Tourisme est allé à la rencontre du public en proposant des accueils sur les événements phares de l'été. Accueil hors les murs lors du marché à la ferme de la Maison de l'Ail le 25 juillet, stand sur le marché lors de la Thonade le 17 août.



Gros succès des Lundis de l'accueil !

Le lundi matin à 11h, la traditionnelle **visite guidée** de Saint-Clar avec Caroline a été suivie par une centaine de personnes lors de 6 rendez-vous.

Un voyage dans le temps, des anecdotes concernant le «Castetvieilh», la vieille église et sa voûte romane, le chemin de ronde et son point de vue remarquable sont au programme de cette balade commentée. Un arrêt sous la halle termine la visite avec l'histoire du phénomène des bastides et surtout... la dégustation de tartines gourmandes proposées par les producteurs locaux. Un grand merci aux producteurs et artisans pour leur fidélité !

Autres rendez-vous : Dans sa programmation estivale, l'Office de Tourisme **Bastides de Lomagne** a proposé 2 visites guidées thématiques avec Charlotte de Malet guide conférencière le 21 juillet à Mauvezin ainsi qu'une nouvelle formule. Un road trip d'églises en châteaux autour du château du Bartas, de Monbrun et de Roquelaure Saint-Aubin. Mais également des balades à vélo électriques, des escape Games...

La location de vélos à assistance électrique

Nous proposons tout au long de l'année la location de 5 vélos à assistance électrique et d'un équipement avec siège bébé et remorque pour les tout-petits. Vous pouvez les louer à la demi-journée, à la journée, à la semaine et même au mois.

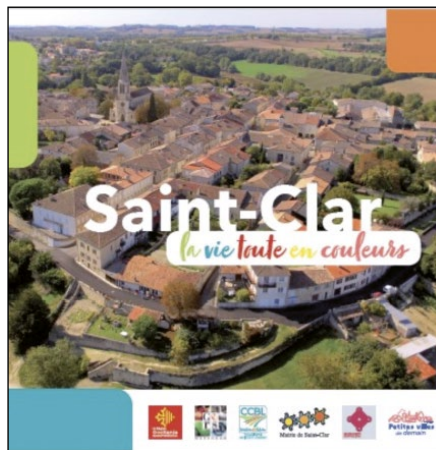
Venez les essayer gratuitement dans notre bureau d'information sous la halle.



Des idées de parcours adaptés sont également en téléchargement sur notre site internet avec des boucles de 25 à 30 km à la découverte de nos jolis villages de caractère.

Demandez les brochures d'information !

Avez-vous vu le dépliant de la commune de Saint-Clar « La vie tout en couleurs » ? Vous y trouverez infos pratiques, idées d'activités, le plan des modules de fitness et le parcours découverte patrimoine. C'est un travail en partenariat avec la mairie de Saint-Clar inspirée par la charte graphique des Bastides de Lomagne.



Dans la même collection, vous retrouverez les brochures de Monfort, Mauvezin et Sarrant.

Venez retirer ou télécharger le guide «Intensément Bastides de Lomagne» un carnet de voyage fourmillant d'activités pour tous les goûts et toutes les saisons.

Nos cartes thématiques !

Une carte jeu « Jouez en Famille » est à votre disposition avec des énigmes à résoudre sous forme de rallye découverte. De quoi occuper les enfants en toute liberté !

Pour les gourmands et les adeptes de l'artisanat local, demandez la carte des saveurs et des savoir-faire pour faire le plein de bonnes adresses avec une liste complète de producteurs, artisans d'art et restaurateurs... tout pour se régaler et consommer local !

Votre territoire est visible sur internet et sur les réseaux sociaux !

Nous vous invitons à visiter régulièrement le site internet www.tourismebastidesdelomagne.fr

Il y a toujours des nouveautés et des expériences mises en ligne : les randonnées, les activités en famille et que faire en Automne dans la région.

Venez consulter notre page Facebook et partager vos photos et impression sur notre compte Instagram :



@tourismebastideslomagne



#tourismebastideslomagne

Et du côté de la presse et des blogueurs ?

Nous accueillons régulièrement des journalistes et « influenceurs » pour leur faire découvrir nos petits coins secrets en Bastide de Lomagne. Cette année n'a pas fait exception à la règle et vous pouvez retrouver les expériences du couple « Les baroudeurs liégeois » sur les réseaux sociaux et le journaliste dans le magazine « France Today ».

Vos contacts à l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne sont :

Caroline LAFFONT, conseillère en séjour, chargée de la communication touristique en Bastides de Lomagne au 05 62 66 34 45 / saint-clar@tourisme-bastidesdelomagne.fr

Sandrine THOMAS conseillère en séjour, chargée de la base de données touristique et boutique en Bastides de Lomagne au 05 62 06 79 47 / mauvezin@tourisme-bastidesdelomagne.fr

Anne-Lise CAZABAN, conseillère en séjour en Bastides de Lomagne au 05 62 06 99 30 / cologne@tourismebastidesdelomagne.fr

Edwige MASSÉ, adjointe à la direction de l'OTBL au 06 68 37 81 24 / contact@tourisme-bastidesdelomagne.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLAR

PROGRAMME D'ANIMATIONS 2023
Animations et ateliers gratuits

JEUNE PUBLIC :

• Ateliers créatifs

Viens créer et décorer de petits objets avec Séverine, tu pourras repartir avec tes créations, en offrir à tes amis ou les laisser à la médiathèque. Dès 2 ans; les parents sont les bienvenus.

Samedi 3 novembre (perles), 2 et 9 décembre (chocolats de Noël) à 10h30 et 14h30, sur inscription*.

• Du yoga pour les enfants

Michèle propose des cours de yoga de 30 à 45 minutes, basés sur la relaxation, pour les enfants à partir de 5 ans. Un deuxième groupe pour les ados est aussi possible ! Prévoyez une tenue souple et un tapis de yoga si possible. **Samedi 22 novembre à 15h, sur inscription*.**

• Après-midi jeux pour tous

Venez découvrir des jeux de société, apportez ceux que vous aimez et jouons ensemble ! à partir de 10 ans. **Samedi 4 novembre, 9 décembre, 13 janvier, 10 février, 9 mars à 14h30.**

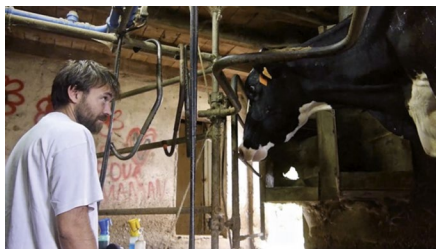
• Spectacle de Noël

Suivez les nouvelles aventures d'As-térios qui repart à la rencontre des arbres pour résoudre le mystère de l'oiseau égaré lors d'une froide nuit d'hiver. Vos yeux, vos oreilles, votre nez et vos mains seront invités à vivre pleinement cette histoire. Conte sensoriel avec langue des signes française par la conteuse Marine Peotta. **Dimanche 3 décembre à 11h à partir de 3 ans, sur inscription**

ADULTES :

• Soirée ciné terroir «Les vaches n'auront plus de nom»

Découvrez le film «Les vaches n'auront plus de nom» d'Hubert Charuel : à l'approche de la retraite, Sylvaine et Jean-Paul ont tout pour être satisfaits. Pourtant quelque chose cloche : la transmission à la génération suivante.



Ils n'ont qu'un fils, Hubert, qui s'est entiché du cinéma et ne reprendra pas la ferme, malgré son attachement au monde paysan... Suivi d'une rencontre avec des éleveurs locaux, d'un repas partagé et d'un bal folk trad. avec Pol'Jo : réservez votre soirée!

Samedi 18 novembre à 18h à la salle des fêtes, auberge espagnole sur inscription*.

• Formation aux premiers secours

Découvrez ou révisez les gestes de premiers secours avec Christophe des Pompiers de St-Clar, la formation dure 3 heures et est gratuite mais essentielle ! Pour tous à partir de 12 ans, places limitées. **Samedi 25 novembre de 9h à 12h, sur inscription*.**

• Présentation de « L'opéra »



Philippe Yvelin propose de découvrir sa pièce L'opéra. Dans un modeste café, la rencontre de deux solitudes. Au travers d'une conversation au départ anodine, la patronne et

un client construisent une relation pleine de complicité, de retenue, de respect, d'empathie... Au programme, quelques lectures des extraits de L'Opéra par Mauricette, Isabelle et Jean-Pierre, une nouvelle par Réjane, des extraits d'une pièce par Philippe, un texte de chanson par Patrick et une nouvelle par Véronique.

Samedi 9 décembre à 16h, sur inscription.

• Causerie « Les arbres du terroir »

Louis Viel et Jean-Claude Ulian proposent une causerie autour des arbres qui nous entourent et des êtres

légendaires qui habitent les arbres en Gascogne et ailleurs... Entrecoupé de quelques lectures de poèmes et nouvelles par nos lecteurs.

Samedi 16 décembre à 10h.

• Atelier « apéraw »

Avec Nathalie Abily, spécialiste de la cuisine nature et santé, on apprend à réaliser un apéritif sain et équilibré à base de légumes, graines et autres choses bonnes pour la santé et le palais ! L'occasion de préparer les fêtes sans indigestion ;)

Samedi 16 décembre à 15h30, sur inscription (places limitées).

NOS RENDEZ-VOUS REGULIERS

• Vide-bibliothèque

Découvrez des livres à tout petit prix : romans, polars, BD, livres pour enfants etc. Tous les bénéfices nous permettent de financer les animations gratuites à la médiathèque.

Samedi 4 novembre, 6 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril de 9h30 à 12h30
Dimanche 3 décembre de 9h à 17h au profit du Téléthon.

• Le choix de l'étagère

Venez découvrir et nous faire partager vos coups de coeur pour un roman, une BD, une série... autour d'un café ou d'un thé. **Jeudi 9 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 15 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin à 15h.**

• Ateliers d'écriture

Aucune expérience requise, juste l'envie d'écrire en groupe, de partager son texte et d'écouter ceux des autres, dans un climat bienveillant et constructif. Il est possible de progresser dans son écriture mais chacun reste libre de ne participer que pour le plaisir !

- **En Récit de Vie**, l'auteur écrit à propos de lui, son vécu, son entourage,



ses pensées et opinions... Le groupe est limité à 7 participants.

Mardi 21 novembre, 19 décembre, 23 janvier, 27 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai et 18 juin de 15h à 17h30.

- **En Fiction**, l'auteur part de lui pour écrire mais puise aussi dans son imaginaire et invente. Le groupe peut compter jusqu'à 8 participants.

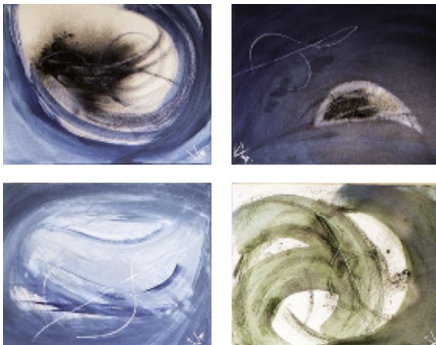
Mardi 7 novembre, 5 décembre, 9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin de 15h à 17h30 Sur inscription auprès de Réjane Peigny : lalo.association@gmail.com

• **Discussions en espagnol** : toutes les semaines, venez discuter en espagnol avec Colette et Jean-Louis. Niveaux débutant et confirmé.

Le mardi à 18h30 (sauf pendant les vacances), sur inscription*.

• **Ateliers couture** : apportez votre matériel de couture (machine à coudre ou juste fils et aiguilles), Georgette vous apprendra à coudre et vous prodiguera ses conseils ! **Le vendredi de 14h à 17h, sur inscription*.**

EXPOSITIONS



• **SLM, peintures de Sylvie Landois-Mainard**, en novembre 2023.

Le travail artistique de SLM se partage entre peinture et sculpture sur pierre, dessin et peinture. Ses techniques sont variées : graphite, fusain, pastel, aquarelle, mais surtout huile et acrylique sur toile et panneau de bois. Son intérêt pour l'architecture, la construction géométrique, la musique et l'écriture se reflète dans ses œuvres. « Peindre est une nécessité, une urgence. Peindre n'est pas un passe-temps mais un travail comme un autre. On ne peut compter les

heures car le temps est suspendu. Le dessin vibre sous les couleurs, il est noyé en elles, mais reste là impérieux ». SLM

• **Expo collective d'Atelier arts avenues (47)**, en décembre 2023.

« Notre imagination part toujours de ce que nous avons vu, de ce que nous connaissons. Depuis l'enfance, nous avons vu beaucoup de choses et nous savons beaucoup de choses, mais il faut voir différemment et savoir autrement. L'originalité traduit cette différence. »



• **L'élégance du temps**, sculptures de CréYahn et photos de Cati D., en janvier 2024.

* **Ces animations nécessitent une adhésion à l'association des amis de la médiathèque (5€/personne, 25€/mécène déductible à 66% des impôts).**

Vous avez un projet d'atelier ou d'expo, amateur ou passionné ? N'hésitez pas à venir nous en parler à la médiathèque ou envoyez un courriel à mediathequestclar@orange.fr

MÉDIATHÈQUE : 10 ANS DÉJÀ

La médiathèque de Saint-Clar a fêté ses 10 ans samedi 23 septembre, avec une belle journée festive : ateliers enfants le matin, discours des élus et partenaires, lectures surprises l'après-midi, spectacle «Louve» dans le cadre de Dire et lire à l'air et buffet préparé par les bénévoles et lecteurs le soir.

Le projet de la médiathèque faisait partie des engagements lors des élections municipales de 2008 qui ont porté David Taupiac comme maire.

Impulsée par la volonté de Renée Deniel, Marie-France Alexandre et Suzanne Bignebat, alors conseillères municipales, rapidement rejointes par de nombreux St-Clarais, la médiathèque a ouvert ses portes en juin 2013 et compte aujourd'hui



près de 900 abonnés. Un vrai succès accompagné dès le départ par Marie Paquet, directrice de la Médiathèque départementale, qui a tenu que ce projet soit encadré par une professionnelle du livre, Florianne Garonne, embauchée quelques mois avant l'ouverture.

Celle-ci avait, dès son premier entretien, insisté sur la nécessité de faire de la médiathèque un «tiers-lieu», lieu de vie et d'expérimentation où chacun puisse se sentir à sa place et proposer de nombreuses animations.

Lors des discours, les élus présents, Eric Ballester, maire de Saint-Clar, Jean-Luc Silheres, vice-président de la CCBL et David Taupiac, député ont d'ailleurs tous insisté sur la réelle synergie entre la médiathèque municipale, l'association des amis de la médiathèque et l'espace de vie sociale. En effet, si l'équipement est municipal, les animations sont principalement assurées par des bénévoles au sein de l'association et l'espace de vie sociale permet d'accompagner tous les projets socio-culturels proposés par les habitants.

Les animations portent principalement sur 4 sujets : la jeunesse, l'environnement, la vie du lieu et le lien social, ce qui donne lieu à des activités nombreuses et variées : espagnol, couture, art pour les enfants, radio pour les ados, sorties nature, cuisine... sans oublier les classiques que sont les rencontres littéraires, spectacles, concerts ou encore les soirées ciné.

Souhaitons longue vie à la médiathèque.

Toutes les infos sur <https://www.mediagers.fr/mediatheques/nord-ouest-2/saint-clar>

ACLED : UN ÉTÉ TOUT EN CONTRASTES

Cet été 2023, l'ACLED a pu proposer 5 concerts entre la mi-juillet et fin août, le premier et le dernier ayant hélas rencontré **des succès clairement trop modestes**, avec respectivement à peine 70 et 50 personnes, alors que les trois autres, fin juillet et première quinzaine d'août, faisaient carton plein (entre 150 et 180 personnes).

La chanson française est habituellement une valeur sûre, et l'interprète invitée le 14 juillet était certes peu connue en artiste solo, **Fabienne Rottier**, mais elle avait vraiment du talent ! Comment expliquer cette désaffection soudaine ?



Quant au **concert franco-arabe SAF FEH** du 26 août, de l'avis même de l'auditoire présent ce soir-là, ce fut un vrai enchantement, avec de surcroît la découverte d'un guitariste aux doigts absolument magiques... Il est bien dommage que l'auditoire ait été si restreint.



Il est vrai que les programmes proposés par d'autres communes sont de plus en plus nombreux et décidés hélas sans concertation. Il faut de la culture pour tous, et c'est tant mieux, surtout quand on a le choix en étant informé de tout. Mais **on peut regretter que certaines communes**

ne jouent pas le jeu et n'acceptent même pas de prendre les prospectus ACLED pour les présentoirs de leurs offices de tourisme.

Fort heureusement, le public a été plus nombreux lors des trois autres concerts, au grand soulagement des artistes, mais aussi de l'ACLED qui doit assurer son équilibre financier et la pérennité de l'association.

Ainsi le 29 juillet, les quatre musiciens de jazz manouche de **Sheik of Swing** ont attiré tellement de monde qu'il a fallu ajouter plusieurs rangées de chaises, ce qu'on n'avait pas dû faire depuis bien longtemps.



Le 5 août, c'est Blues XXL32 qui a fait trembler les murs de la Vieille Eglise avec son rock endiablé.



Et le 12 août, la soirée cubaine a été à la hauteur de sa réputation grâce aux artistes de **Son Quimbombo**.



Concert Marché de Noël

Malgré cette saison contrastée, l'ACLED peut encore renouer cette année avec son habituel **concert gratuit** (au chapeau), et vous convie, **dimanche 3 décembre**, le jour du **Mar-**

ché de Noël de Saint-Clar, à la grande église : cette année, nous avons invité **le groupe de Gospel Happy Gospel Singers**, dont le chef de chœur est Benoît Rottier.

Alors que l'inflation est une dure réalité pour tous, cela fait maintenant plus de 11 ans que l'ACLED maintient son tarif des concerts à 15 € !

La place est même à 12 € si vous devenez adhérent (cotisation individuelle 10 €, couple 15 €).

Ce sont vos cotisations, complétées par les aides financières de la Mairie de Saint-Clar et du Conseil Départemental du Gers, qui permettent de financer les dépenses de communication (réalisation et impression du programme, des prospectus et des affiches, paiement des droits SACEM) et de payer les cachets des artistes, avant même les recettes, toujours incertaines, des concerts eux-mêmes.

ADHERER A NOTRE ASSOCIATION C'EST FAIRE LE GESTE FORT DE SOUTENIR LA CULTURE ET LA MUSIQUE LOCALEMENT.

LE SAVEZ-VOUS ?

66% du montant de votre adhésion à notre association culturelle est déductible de votre impôt sur le revenu. Autrement dit, **vos cotisations ne vous coûtent en réalité que le tiers de son prix, et elle est amortie dès votre 2^e concert** (si vous êtes imposable).

Vous souhaitez adhérer à l'ACLED, pour recevoir les dernières informations sur les programmations de l'association, assister à l'AG, rejoindre l'équipe ou bénéficier du tarif réduit sur chacun des concerts ?

Contactez-nous : acled@laposte.net

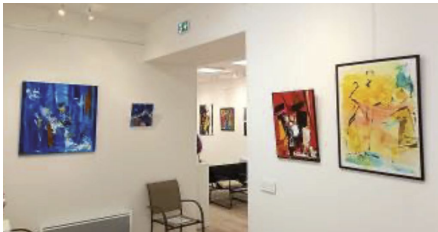
L'ARCADE

La galerie d'art **l'Arcade** a démarré sa saison culturelle et artistique 2023 le samedi 19 avril, dans son nouvel espace, situé au n°28 place de la Mairie à Saint-Clar, dont tout un chacun a déjà pu apprécier la belle qualité en 2022. Cette année encore, les amateurs d'art et

touristes de passage, ont pu apprécier à Saint-Clar des artistes dont les styles sont d'une grande diversité et accessibles au regard de tous, car la vocation de **l'Arcade** est toujours de promouvoir les artistes contemporains auprès d'un public le plus large possible.

La saison estivale 2023 de l'Arcade :

L'Arcade a accueilli du 19 avril 14 mai un duo d'artistes : **Christine Couderc**, artiste peintre habitant aujourd'hui



Toiles de Christine Couderc, adepte de l'abstraction lyrique et boulimique de la couleur?

Saint-Clar, que beaucoup connaissent bien, et **Aude Machefer**, sculptrice ayant son atelier à Sarrant, qui ont déjà exposé de nombreuses fois dans la région. L'une et l'autre sont des coloristes, et sont nourries par une expression picturale optimiste. Leur exposition était unique par sa diversité, proposant des instants de rêve pour l'imaginaire du visiteur. Christine Couderc est libre de ses mouvements, repoussant les limites des figures imposées. Elle laisse libre cours à une imagination débordante. Ses toiles exposées cette année sont assez différentes de celles que nous avons pu déjà appréciées en 2019 : on y trouve rythme, mouvement, énergie, vibration des couleurs. Aude Machefer cultive des coloquintes dans son jardin, ces fruits aux formes incroyables : en séchant, ces fruits durcissent et deviennent comme du bois.



Coloquintes d'Aude Machefer, petits personnages colorés qui se promènent dans l'espace.

L'artiste peint ces fruits séchés pour en faire des œuvres originales, naturelles et culturelles. Comme elle le dit elle-même : « La nature produit les formes. Elle, l'artiste, les met en couleurs ». Et les visiteurs de la galerie ont pu voir comme le résultat de son art est merveilleux, avec ces formes qui deviennent de petits personnages colorés qui se promènent dans l'espace.

Puis **l'Arcade** a accueilli du 17 mai au 11 juin **Danièle Crey**, qui habite le Gers depuis 2003. Sa peinture abstraite est le fruit de son imaginaire, nourri par l'observation de la nature et les imprégnations sensibles et réceptives du climat résultant des événements accablants de notre époque. La matière utilisée est un appel urgent à la création : cordage, carton nid d'abeille, végétal, bois, tissus, papier... Les matériaux prennent vie et sont sublimés par une poésie intérieure. Les matériaux utilisés se renouvellent au gré de son imaginaire : poudre de marbre, crème de riz, pigments, feuille d'or, sable... Les couleurs de ses peintures sont chaudes et vivantes. L'émotion est forte et éblouissante.



Exposition de Danièle Crey : un monde rayonnant de vitalité et de joie de vivre.

L'Arcade a ensuite accueilli le peintre **Patrick Oudin** du 14 juin au 9 juillet. Cet artiste toulousain est rempli de délicatesse et nous a fait découvrir un monde à la fois onirique, subtil, d'une créativité sans limites, avec des éclairs d'espoir dans ce monde bouillonnant qui nous interroge, mais ici c'est la beauté élégante d'œuvres aux couleurs vibrantes, une découverte culturelle d'un artiste de notre temps. Patrick a eu plusieurs vies flamboyantes, par différentes expériences particulières : carrière militaire, chef restaurateur en Australie, galeriste à Toulouse... Pendant les dix années vécues en Aus-



Patrick Oudin devant ses toiles à l'Arcade : « Dans ma démarche, je peins le rêve, le silence »

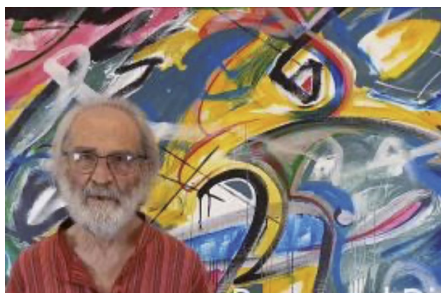
tralie, son séjour lui a permis de s'imprégner de la culture aborigène, il en garde une technique pointilliste, une grande poésie, et une peinture teintée de spiritualité, que nous avons pu apprécier dans son exposition à l'Arcade.



L'artiste Swan Scalabre devant ses toiles.

Du 12 juillet au 6 août, **l'Arcade** a accueilli **Swan Scalabre**, peintre de grand talent habitant le Gers depuis 2016, qui nous a présenté une exposition intitulée « One flower for me ». Swan s'inspire de son quotidien et des images d'Épinal de son enfance (contes de fées, films d'époques et leurs iconographies) pour coucher sur le bois des miniatures pastorales et des portraits de femme semblant émerger d'une autre époque. Ses œuvres nous font penser aux peintres flamands, en particulier à Vermeer. A l'Arcade elle nous a présenté un univers teinté de poésie bucolique. Ses choix, tant en matière de sujets que de couleurs, ont subjugué les visiteurs. A noter qu'elle a reçu la Médaille d'Or du Salon des Beaux-Arts 2023 de Paris et qu'elle a été sélectionnée pour l'année 2023 parmi trente artistes par **Artistes d'Occitanie**, le magazine spécialisé sur l'actualité de l'art.

Du 9 août au 3 septembre, **l'Arcade** a accueilli **Raymond Dirlès**, artiste habitant et ayant son atelier à deux pas de Saint-Clar, à Balignac (Tarn & Ga-



Au premier regard, Raymond Dirlès nous entraîne dans un tourbillon émotionnel pictural.

ronne). Raymond Dirlès, c'est 60 ans de peintures gestuelles et colorées. Ancien élève de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Toulouse, il a été d'abord un peintre figuratif puis a été fortement influencé par l'abstraction lyrique. Son travail n'est justifié à ses yeux qu'autant qu'il capte le regard d'un spectateur intéressé et ému. « Quand je peins, nous dit-il, je crée un monde poétique, lyrique, qui me plaît. Qui est beau ». Et il ajoute aussi : « Mon souci, c'est d'être libre. L'abstraction, c'est la liberté. J'ai commencé par du figuratif et puis petit à petit j'ai eu envie que tout explose ».

Enfin du 6 septembre au 1ER octobre nous avons eu le plaisir d'inviter un artiste local habitant Mauroux, **Jean-Marie Broutée, dit JMBey**, artiste polyvalent, connu pour ses peintures à l'huile et à l'acrylique, ses aquarelles ainsi



Jean-Marie Broutée devant sa toile représentant la halle de Saint-Clar.

que pour ses dessins. Ses œuvres sont souvent caractérisées par une liberté picturale et des éclats de lumière qui créent une atmosphère unique. Il est inspiré par la nature, les paysages, mais aussi par les émotions et les sentiments humains. Il nous a présenté des œuvres figuratives, aussi bien qu'abstraites. L'une de ses principales influences artistiques est l'impressionnisme. Il est en admiration devant la

capacité de ces artistes à rendre les effets de la lumière et de l'atmosphère. La nature et les paysages sont également une grande source d'inspiration pour lui, particulièrement la flore et la faune.

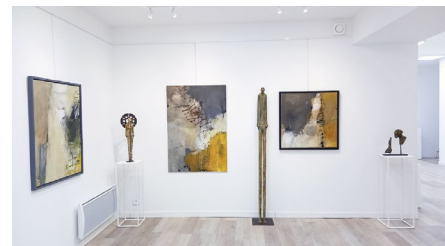
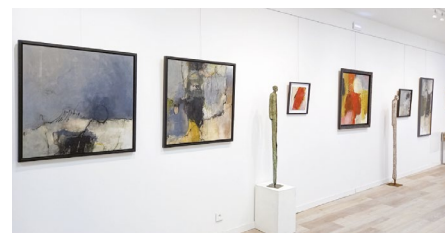
Spectacle de l'Arcade à la vieille église :

Depuis juillet 2017 (sept ans déjà !) la galerie l'Arcade peut s'enorgueillir d'avoir accueilli des peintres de premier plan, reconnus au niveau régional, national et même international. Et c'est grâce à la valeur et à l'originalité de ces peintres que nous avons recueilli de très beaux succès. Et la renommée croissante de notre galerie, débordant bien au-delà du département du Gers, rejaillit sur Saint-Clar, contribuant ainsi à sa réputation de village dynamique et culturel.

Fin 2022, le compositeur de musique contemporaine Roger Tessier (NB. L'un des sept co-fondateurs de l'association), passionné par la peinture et notamment par l'art abstrait, lança la réalisation d'un ouvrage « **Le Regard d'un Musicien sur la Peinture** » inspiré par une dizaine de peintres de l'Arcade. Ce bel ouvrage luxueux a été édité en juillet de cette année et mis en vente à la galerie au prix de 12 €. Roger Tessier a ensuite entrepris d'en faire un spectacle musical avec le comédien Philippe Yvelin et le flûtiste François Veilhan, à la vieille église de Saint-Clar qui a eu lieu le dimanche 3 septembre, en présence de tous les artistes mis à l'honneur dans son livre.

Exposition en cours :

Après les expositions de la période estivale, **l'Arcade** poursuit sa saison culturelle et artistique 2023 **du 14 octobre au 5 novembre** avec un autre duo d'artistes : la toulousaine **Orlane Girardeau**, artiste peintre et **Béatrice Fernando**, sculptrice habitant Mourède (Gers). Le travail d'Orlane Girardeau est orienté vers l'abstraction qui correspond à un besoin intérieur profond et suit un cheminement lent vers le ressenti, la sensation. L'abstraction lui permet d'appréhender



Œuvres d'Orlane Girardeau et de Béatrice Fernando.

le monde d'une manière intime et personnelle. La nature et ses perpétuelles métamorphoses, le passage du Temps évoquent une fragilité de l'instant. Béatrice Fernando a suivi des études en Histoire de l'Art avant de se consacrer entièrement à la sculpture. Son travail aboutit à une nouvelle matière qui donne à ses œuvres une



Spectacle « Regard d'un musicien sur la peinture » à la vieille église le 3 septembre 2023.

identité particulière. De ce mystérieux mélange, composé de céramique, de grès, etc. naissent des sculptures au corps souvent filiforme, à l'aspect brut et au visage toujours expressif.

Perspectives d'avenir :

Cette année **l'Arcade** a reçu 2050 visiteurs pendant la période printemps-été (en nette augmentation par rapport à 2022 qui était déjà bonne) et la saison n'est pas terminée. Les peintres exposés ont vendu de nombreuses œuvres. C'est dire toute l'importance qu'a prise notre galerie, appuyée résolument par la municipalité de Saint-Clar. Elle bénéficie aussi du soutien de mécènes auxquels il convient d'ajouter l'énergie des bénévoles et du bureau de l'association. L'exigence artistique est leur dénominateur commun. On attend les travaux de la devanture de la galerie sous les arcades pour le début 2024. Si tout va bien les expositions reprendront l'année prochaine dès le mois d'avril.

Programme de fin d'année 2023 :

Comme l'année dernière l'association **l'Arcade** prévoit pour clôturer la fin de l'année, du **jeudi 30 novembre au dimanche 24 décembre** une exposition collective d'une vingtaine d'artistes ayant déjà exposé à Saint-Clar ces dernières années. Ne seront présentés que des petits et moyens formats, à des prix de vente modérés ainsi que des petites sculptures... La galerie sera ouverte lors du **dimanche 3 décembre pour le marché de Noël à Saint-Clar**. Préparez-vous pour vos achats de cadeaux de Noël !

Remerciements :

L'Association **l'Arcade** remercie tous ceux qui lui ont apporté leur aide : le nouveau maire de Saint-Clar, Eric Ballester et les Conseillers Municipaux, les adhérents de l'association, Croq la vie qui nous a fourni de merveilleux buffets pour les vernissages, et tous nos généreux donateurs, dont Philippe Fezas du Domaine Chiroulet qui nous offert de délicieux nectars pour tous

les vernissages ; ainsi que notre jeune Service Civique, Jessy Poulin, qui nous a rejoint en juin pour six mois dans cette magnifique aventure et qui démarre un cursus de journalisme à Toulouse cet automne.

Galerie l'Arcade : 2 Place de la Mairie – 32380 Saint-Clar

Renseignements : 06 86 95 58 77 ou 06 78 11 92 67

E-mail : larcade32@laposte.net

Facebook : @larcadestclar

Site web : www.larcade-saint-clar.com

RAPPEL : vous pouvez visionner toutes les expositions passées sur le site internet de l'Arcade.

SAINT-CLAR EN SCÈNES

« Quoi de neuf docteur ? »

Eh bien mon cher Bugs Bunny il faudra bien tout cet article pour répondre à ta célèbre question... en faisant le bilan de tout ce qui s'est passé théâtralement parlant cette saison à Saint-Clar.

Tout d'abord les **spectacles accueillis**, plus nombreux encore cette année. N'oublions pas que l'Atelier théâtre monte ses propres projets mais gère également l'accueil et une partie de la programmation des spectacles de théâtre à Saint-Clar.

Il y eut donc le 27 mai « Le Berceau » par la Compagnie Artaban, en plein air, dans un lieu improbable : le Jardin du Fenouilla... une expérience fort réussie qu'il convient de renouveler.

Puis la Vieille Eglise a repris du service le 11 juin avec « Le Facteur » par la Compagnie Dryadalis originaire de Dordogne. Le 1^{er} juillet le Petit Théâtre de Pauilhac nous a présenté « Confinement et vieilles bouteilles », le 21 juillet la compagnie agenaise de « L'escalier qui monte » a joué « Maladie Pittoresque » et le 22 juillet ce fut « Tous mes rêves » par « Les Ateliers du Théâtre », venus de la région parisienne.

Et **la troupe de Saint-Clar** me demandera encore Bugs Bunny ?



J'y arrive... Le dernier week end de juin « Les Enfantillages » (la troupe enfants de Saint-Clar) nous ont impressionnés avec la pièce « Mauvaises graines » dans laquelle on a vu se confirmer le talent de nos jeunes comédiennes dans une merveilleuse mise en scène bucolique de Véronique Désirat et Carolyn Marquez.

Quant à la troupe adulte elle a concocté, sous la houlette de Mauricette Cottin et de Céline Chauveau, l'étourdissant « On ne paie pas » pièce



à la fois drôle et engagée qui a laissé dans la mémoire des saint clarais un souvenir joyeux et impérissable. Encore maintenant ils ne tarissent pas d'éloges tant ils ont pris plaisir aux représentations des 17,18 et 19 juillet. Avant eux ce sont les spectateurs de Pauilhac, Gramont et Auvillar qui ont franchement ri à des situations qui, pourtant, font écho à des difficultés économiques actuelles.

La lecture de « L'Opéra », la pièce de notre auteur saint-clarais Philippe Yvelin s'est poursuivie, avec le même



succès cette année encore, le 6 mai à L'Isle Bouzon, le 4 juin à Mirande et le 23 juillet à « La Bouquinerie ».

Pour toutes ces soirées les spectateurs ont répondu présents en grand nombre, conscients de la qualité de ce qui leur était proposé. Si nous étions un peu plus snobs et un peu moins modestes nous dirions que nous avons joué à guichet fermé pour pratiquement toutes les dates et que nous en avons tiré une grande fierté.

Il y a un plus cette année cher Bugs Bunny : c'est **le partenariat !** Sous des formes variées.

Le 10 juin ce fut la lecture d'une conversation entre un volcan et un glacier écrite et lue par Philippe Yvelin ce jour-là accompagné de Patrick Renard, à l'occasion du vernissage de l'exposition « Natures singulières » de Louis Viel à Avezan. Le 1^{er} et le 2 septembre nous avons apporté notre aide technique aux concerts proposés par Autant d'accords, le 3 septembre Philippe Yvelin a fait la mise en scène de la soirée « Le regard d'un musicien sur la peinture », organisée par l'Arcade autour des peintres femmes qui ont exposé dans la galerie. A cette occasion Véronique Désirat et Philippe ont lu quelques-uns des textes de Roger Tessier. Enfin le 23 septembre nous avons participé aux lectures faites pour les 10 ans de la Médiathèque.

Satisfait Bugs Bunny ? Tu ne peux répondre que « OUI ». Sinon tu pourras avoir plus d'informations encore si tu téléphones au 06 20 88 46 21.

COMITÉ DE JUMELAGE

C'est avec l'Espagne que les échanges sont réguliers.

Du 13 au 19 janvier, nos amis d'Aninon nous ont reçus pour participer à un « tue cochon ».

Nous étions 17 pour découvrir comment on pratique l'art de la charcuterie derrière les Pyrénées. Après avoir dégusté sur place, nous sommes revenus avec saucisses et chorizos dans nos bagages. En outre, une belle journée d'excursion nous a mené jusqu'aux rivages enneigés de la « Laguna Negra ». Du 12 au 15 mai, 11 saint-clarais se sont déplacés pour participer à la fête traditionnelle du « Nino Jésus ». Soirées festives, processions et musiques.

Nous avons apprécié une nouvelle organisation qui nous intégrait dans des groupes différents. Nous avons bien communiqué avec de nouvelles personnes qui, ensuite, ont eu envie de connaître Saint-Clar.

Pour la Thonade, en août, nous avons accueilli 19 aninonais. Outre la participation aux festivités habituelles, nous avons organisé une visite de la chocolaterie Ethiquable à Fleurance, suivie d'une visite repas autour du canard gras à Terre Blanche à Saint-Puy.

La journée a été clôturée par la visite du château de Monluc.

Du 15 au 17 septembre, fête d'Aninon, 7 saint-clarais prévoiaient le déplacement mais deux seulement ont pu assister aux festivités.

PROGRAMME 2024

Le 27 janvier, les échanges débutent par un « tue cochon » à Saint-Clar. Cette année, c'est nous qui allons faire découvrir notre savoir-faire à nos amis espagnols.

Chaque échange est l'occasion d'offrir et de recevoir des cadeaux de bienvenue, de remerciements pour l'accueil. Dans ce cadre, nous remercions Mme Pieters qui nous fournit gracieusement des tresses d'ail. C'est une attention appréciée par nos amis.

Nos remerciements aussi à tous les bénévoles qui organisent le séjour, qui accueillent, accompagnent et logent nos amis espagnols.



HOMMAGE A DANIEL

Notre ami Daniel Camacho prenait la responsabilité du poste de secrétaire au sein de notre association

et nous fêtons son engagement avec, comme il se doit, un apéritif.

Au mois d'août, Daniel nous a quitté dans le port de Bastia, où il a prouvé son courage et sa générosité dans ce terrible accident.

Personne ici ne peut oublier sa joie de vivre, sa bonne humeur et son attention aux autres.

La sidération à l'annonce de son décès a aussi frappé de plein fouet nos amis d'Aninon qui venaient d'apprécier pleinement ses qualités humaines lors de nos dernières rencontres.

Il reste dans nos cœurs, jovial, aux côtés de Dominique sa compagne pour qui nous gardons une place parmi nous à Saint-Clar.

VISITE A GILROY

A l'occasion d'un road trip dans l'ouest américain, Claude Plewa, Saint-Clarais, a passé une journée dans notre ville jumelle Gilroy en Californie. Il a pu visiter la ville accompagnée par David, membre du comité du jumelage.

Le soir un « potluck dinner » était organisé avec d'autres membres du comité et un représentant du conseil municipal local. De belles rencontres et un beau moment à l'américaine.



Sports & loisirs



COUNTRY REBELL'S 32

Et voilà la danse country c'est reparti, les Country Rebell's 32 se sont retrouvés pour une nouvelle saison, salle de l'Ail. De courageux débutants ont rejoint le groupe et c'est toujours avec autant de plaisir que tous les danseurs se retrouvent les vendredis soir, pour des cours de différents niveaux :

- 18h10 à 19H00 Niveau Débutant
- 19h10 à 20H00 Niveau Novice (1 an de danse)
- 20h10 à 21h30 Niveaux Intermédiaire/Avancé (2 ans de danses et +).



L'agenda est déjà bien rempli : participation aux divers bals organisés pratiquement tous les weekends, association à des événements tels qu'Octobre Rose, peut être le Téléthon, organisation du bal annuel du club en 2024. Que de beaux projets en perspective.

Si ce style de danse vous attire, surtout n'hésitez pas à rejoindre l'association qui sera très heureuse de vous accueillir (renseignements : Marie-Line au 06 73 11 11 14).

Très belle rentrée à vous tous que l'on souhaite joyeuse, enrichissante, surprenante.



LE CLUB DE PÉTANQUE LOMAGNE LECTOUROISE SAINT-CLARAISE

Pour la saison 2024, le club organise le challenge Laforgue le jeudi de l'Ascension, le 9 mai 2024.

Et le concours corporatif en juin.

Et le club représente la ville dans divers concours organisés par la fédération de pétanque du Gers :

- Concours championnat des vétérans,
- Coupe du Président,
- Championnat des clubs.

Toutes personnes intéressées de participer et de représenter le club à la vie associative, vous êtes les bienvenues et pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le président M.Picot Jean-Luc, au 06 09 61 36 73.

Bonne année sportive pour la saison 2024.

SORTIE TOURISTIQUE ET SPORTIVE DU CYCLO-CLUB SAINT-CLARAI

Le traditionnel séjour touristique et sportif du Cyclo-club Saint-Clarais s'est déroulé cette année du 4 au 8 septembre 2023. 13 participants ont profité d'un très beau temps pour rayonner autour du « camp de base », le camping de la petite ville gersoise d'Estang dans le Bas Armagnac.

Le premier jour, seulement 38 km d'un parcours léger pour se mettre en jambes et prendre l'ambiance de la région. Le soir, après un moment de détente l'habituel



« apéro ». Le mardi, 50 km avec pique-nique à la magnifique base de loisirs du lac de l'Uby à Cazaubon-Barbotan les Thermes. Le lendemain, 70 km avec pique-nique au lac d'Aignan, cette petite ville autrefois fortifiée. Le jeudi, 63 km avec visite de cette magnifique bastide du sud-ouest, la plus belle disent les guides touristiques, sans oublier Notre Dame des Cyclistes, sanctuaire de la petite reine dans les Landes. Le vendredi, jour du départ, une trentaine de km a amené le groupe à Eauze au domaine de Lagajan, ferme viticole. Le périple ne pouvait se terminer que par la visite des alambics, de l'écomusée de ces producteurs d'armagnac depuis 10 générations avec la perspective de voir une distillation en janvier prochain.

En somme, si les parcours présentent parfois quelques difficultés, cela fait partie de l'aventure de circuits cyclo-touristes où quelques improvisations s'imposent. Cependant, le plaisir de rouler en groupe en échangeant sur la culture du patrimoine local en toute liberté s'inscrit bien dans l'esprit du cyclotourisme que porte notre président. On peut y ajouter l'atmosphère conviviale qui caractérise le cyclo-club Saint-Claris.

Si vous souhaitez profiter de cette bonne ambiance, goûter au plaisir du vélo et la convivialité qui lui est attachée, venez rejoindre le club sans hésitation au cours de nos sorties hebdomadaires.

L'ACTU DU TENNIS CLUB

Après un tournoi d'été réussi (106 participants), le Tennis Club Saint-Clarais faisait sa rentrée sur les courts Ernest-Vila. Jeunes et adultes échangeaient leurs premières



balles de la saison sous un très beau soleil de septembre.

En plus des tournois individuels qui rythment la saison, la compétition par équipes a débuté en octobre avec le plus de 35 ans régional.

La coupe d'hiver départementale fera aussi son retour courant novembre avec plusieurs équipes motivées.

Certains de nos compétiteurs, adeptes du double, ont entamé le championnat du Gers. Plusieurs binômes du club se sont déjà montrés brillants dans cet exercice.

Toujours en double, un tournoi interne amical sera organisé en cette fin d'année, sous la forme d'un TMC (Tournoi Multi-Chances). Huit équipes s'affronteront durant une demi-journée qui s'annonce sympathique et excellente pour la cohésion.

Nouveauté : les adhérents du club passent désormais par l'application de la Fédération Française de Tennis, appelée TENU, pour la réservation des courts.

Pour contacter le club, un mail : tennis.stclar@gmail.com

VOLLEY-BALL SAINT-CLAR

La saison 2022-2023 a été une saison riche en émotions et spéciale pour notre club.

Nous avons pris possession de la salle omnisports des 3 soleils, fêté nos 20 ans, terminé dans le milieu du haut du tableau de classement et réussi la soirée du feu de la Saint-Jean.

Nous avons enfin, après toutes ces années « d'errance » entre la salle des fêtes de Saint-Clar et la salle de sport de Puycasquier, notre salle omnisport...et quelle salle ! nos adversaires en sont jaloux et n'en reviennent pas de ce complexe sportif mis à la disposition du club. Si vous n'y êtes pas encore rentré, n'hésitez pas à venir nous encourager lors d'un de nos matchs cette année.

L'année dernière a été une grande saison puisqu'à l'occasion de notre anniversaire pour fêter nos 20 ans d'existence, nous avons organisé un repas qui a permis de réunir les fondateurs du club, les anciennes et anciens licencié(e)s, tous nos sponsors et acteurs qui ont fait que 20 ans après, le club existe toujours. Lors de cette soirée, plusieurs hommages ont également été rendus à Chanchan, un pilier pour le club.

Cette année fût également marquée par nos résultats sportifs, puisque nous avons terminé 3^e et 5^e de notre championnat et brillé à la coupe du Gers en prenant la 3^e et 4^e place.

Enfin, nous avons clôturé la saison, en partenariat avec la mairie, par le traditionnel repas organisé pour le feu de la Saint-Jean qui a été une belle réussite. Afin de maintenir cette manifestation dans le cas de pluie ou de canicule, nous avons pris place sous la halle. Cette nouvelle formule a ravi tous les participants et sera reconduite. Le groupe « Tic et Tac le duo » qui a animé la soirée a également eu un franc succès.

Maintenant, nous débutons la saison 2023-2024 dans la salle omnisports des 3 soleils avec **un entraîneur, de nouvelles recrues et 3 équipes dont une en 1^{ère} série.**

Nous sommes fiers de cette saison qui s'annonce et espérons vous voir nombreux dans les gradins pour encourager nos équipes Saint-Claraises !

Depuis quelques saisons, vous retrouvez sur Facebook et Instagram toutes les informations sur la vie du club « section volley ball saint clar ». Les dates de matchs, les résultats, des évènements et quelques photos y sont partagées.

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires sur notre club, devenir joueuses ou joueurs, intégrer la vie du club ou être sponsors, n'hésitez pas à nous contacter au 06 74 11 44 73 ou via les messageries de nos profils réseaux sociaux.



LE SPORTING REPART SUR UN NOUVEAU PROJET

Après plus de 20 saisons en D1, plus haut niveau départemental, le sporting va tenter de se relancer en D2 avec un effectif particulièrement rajeuni. Elvin

Kalaja, coach emblématique du club qui avait hissé le club en ligue il y a quelques saisons, a été rappelé afin de reconstruire une équipe. La tâche s'avère ardue et longue, car le football amateur doit faire face à un problème quantitatif au niveau des effectifs qui touche la plupart des clubs !

Si les coupes n'ont pas réussi à nos 2 équipes, le début du championnat est correct pour nos 2 formations. Dans une saison qui s'annonce de transition, l'objectif du club est de se relancer et de prendre du plaisir sur le terrain.

Les U15 et U17 qui font partie de l'entente Nord Lomagne avec des effectifs corrects semblent partis pour une saison prometteuse.

Les U7, U9, U11 et U13 qui étaient en entente avec Lectoure et Miradoux, rejoignent Nord Lomagne, ce qui devrait donner un projet beaucoup plus lisible et compétitif pour les jeunes footballeurs de la Lomagne et leurs parents.

Le sporting a été profondément affecté par la disparition de Christian Lagarde ; il avait été joueur dans les années 60-70 avant de devenir président du club pendant plusieurs saisons. Ses bons conseils pleins de sagesse étaient particulièrement appréciés des dirigeants actuels.



LE RCL SAISON 2023-2024

Le Rugby Cœur de Lomagne est reparti en campagne pour une nouvelle saison avec un changement de staff sportif et également une réorganisation dans le comité Directeur.

Côté sportif, Fabien Delprat, Rémy Frackowiak et Pascal Lagarde ont décidé de prendre du recul. Ils sont remplacés par Benoit Guizot, Bernard Molé, Christophe Mortès et Michael Colonges à la tête du sportif.

A la tête du club, Patrice Pracca qui avait assuré la coprésidence prend une place de Vice-président, Pascal Lagarde et Eric Breton rejoignant Alain Darparens pour une coprésidence à 3.



L'effectif a été partiellement renouvelé avec une vingtaine d'arrivées pour 2 départs et quelques arrêts.

Les entrainements ont repris début août et la mission principale des entraîneurs est de retrouver une cohésion et faire adhérer les joueurs à leur projet de jeu.

Si les premiers matchs sont plutôt encourageants par leur contenu, les joueurs ne sont pas encore parvenus à ramener une victoire de l'extérieur.



Le RCL s'est déplacé 3 fois pour une seule réception et lors de celle-ci, face à Séméac, un repas d'avant-match a été organisé, réunissant un grand nombre de personnes dans une ambiance très conviviale.

Dans une poule à forte coloration « Armagnac-Bigorre », le RCL devra affronter les gersois de Plaisance, Montréal, Eauze, Bassoues, les bigourdans de Saint-Lary, Séméac, Ibos, Trie-sur-Baïse et les haut-garonnais du XV de la Save.

Les Ailletts (anciens joueurs) veulent confirmer leur relance de la saison dernière et comptent recruter quelques membres supplémentaires afin que les entrainements soient ludiques pour tous. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe sympathique, dans un jeu exclusivement « à toucher », n'hésitez pas à vous renseigner (rugbycoeurdelomagne@gmail.com)

L'école de rugby de Fleurance-Lomagne continue sa bonne progression au niveau des effectifs et si votre enfant est intéressé par l'activité rugbystique, vous pouvez aussi nous contacter par mail.

Les festivités de l'été auront connu un franc succès malgré la chaleur qui a perturbé l'organisation des soirées gourmandes.

La THONADE reste l'évènement majeur de l'année et le succès rencontré encore cette année, annonce déjà une édition pour 2024.

CLUB BON ACCUEIL

Membre de Générations Mouvements

Notre association « Club Bon Accueil » œuvre toute l'année ou presque sur le secteur de Saint-Clar, pour que les personnes âgées (ou pas d'ailleurs (pas d'âge obligatoire)) conservent une vie sociale en pratiquant des activités physiques (pour une meilleure santé), des activités culturelles (pour la mémoire ou simplement le plaisir), en s'inscrivant à de l'initiation informatique ou à des repas et des sorties d'une journée. Et pour tout cela, il faut des têtes à penser et des bras... Aussi, si vous vous sentez de nous aider ou de participer à la vie associative, vous pouvez nous contacter ou venir nous voir à la salle du club près de la maison des associations. En effet, rappelons qu'une association n'est pas une entreprise qui est dirigée par un employeur ou des actionnaires. Non une association, ce sont des personnes (adhérents) qui décident des activités de l'association et qui aident pour leur mise en place, soit ponctuellement, soit pour la gestion et l'organisation du système.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

BANQUE ALIMENTAIRE : Collecte de produits alimentaires devant L'intermarché les vendredi 24 et samedi 25 novembre 2025. Si vous voulez nous aider pour 1h30, inscrivez vous au Club.

THÉ DANSANT : Dimanche 26 novembre 2023 à partir de 14h, dans la salle des fêtes de Saint-Clar, avec l'orchestre SERGIO (qui était venu au mois de mai et qui avait fait un tabac !). L'entrée à 10 € comprend un goûter et une bouteille d'eau sur table. Il est préférable de s'inscrire au préalable au 06 84 21 02 70 ou sur notre adresse mail : clubbonaccueil32@gmail.com

CABARET LE PETIT PARADIS de PONT DU CASSE (à côté d'AGEN) : Dimanche 10 décembre 2023 à 12 h avec un départ du grand parking de Fleurance à 10h, puis de Saint-Clar Place de l'Ail, à 10h15. 63€/personne. Déjeuner-Spectacle LES MERVEILLES.

Menu Petit Paradis :

- Salade Agenaise Gésiers de volaille et jambon Serrano
- Paupiette de Veau Sauce Pruneaux
- Assortiment de légumes
- Tarte Normande
- Vin

Les réservations se font dès maintenant avec paiement de 63 € à l'inscription au club. Il est nécessaire d'être adhérent du club (16 €) ou du Comté de Gaure (Tournecoupe, Pauilhac, Urdens, Brugnens, Montestruc, Miramont Latour).

GALETTE DES ROIS :

Le club offrira la galette des rois à ses adhérents le 12 janvier 2024 à la salle de l'Ail. Le RDV est fixé à partir de 14h avec des jeux de sociétés. Les adhésions 2024 pourront être reprises à ce moment-là (ou avant si vous faites une activité sportive dans le cadre du Club)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale se tiendra le 26 janvier 2024 à partir de 9 h (début effectif à 10 h) suivie d'un repas sophistiqué.

MARCHE

Les lundis et vendredis après-midi avec un rendez-vous à 14h25 précises près du Monument aux Morts, pour 1h 30 de marche autour de Saint-Clar et des villages avoisinants.

YOGA

Le jeudi à 17h pour 1h30 à la salle des associations, sauf pendant les vacances scolaires où c'est relâche avec Florence Arnaud de Fleurance. 90€/trimestre.

GERS NUMÉRIQUE ET FORMATIONS INFORMATIQUES ET INTERNET

Merci de noter les dates suivantes de 9h30 à 11h30 à la salle du Club pour des ateliers informatique et internet, en partenariat avec Gers Numérique (ouvert à tous), les 22 novembre, sur le thème « OUPS.GOUV » et réponses diverses aux interrogations des participants, le 17 janvier, le 28 février, le 27 mars, le 24 avril, le 22 mai, et 19 juin. Mais aussi, séances d'initiations informatiques et internet, tablettes et smartphones : à la salle du club sur

rendez-vous au 0684210270. Le Club pourra vous prêter du matériel, si vous n'en n'avez pas.

Nous cherchons d'ores et déjà un (e) jeune (moins de 27 ans) pour une mission de Service Civique à partir du 8 janvier pour 24 h par semaine. Contactez-nous pour un rendez-vous.

LOTO

Vous pouvez déjà réserver votre dimanche 10 mars 2024 pour un loto à la salle des Fêtes. Si vous voulez venir nous aider à installer la salle, cela se fera le samedi 9 mars à 14h.

ATELIER PEINTURES

Les mardis après-midi à partir de 14h30 à la Maison des Associations de Saint-Clar. Daniel BOULANGEOT, artiste peintre professeur, vous apprendra quelques techniques de peinture et vous guidera pour progresser. Premier essai gratuit puis participation de 30€/trimestre. Il faut savoir que le Club a participé au concours Générations Actions de la Fédération Nationale de Générations Mouvement, et est arrivé à la 4^e place sur 18 dossiers qui leur ont été présentés permettant au club de financer une partie de la participation des élèves.

Il vous sera aussi proposé des sorties soit pour peindre à l'extérieur, soit pour aller voir des expositions dans des musées.

JEUX DE SOCIÉTÉS

Dans un esprit de convivialité et pour conserver une bonne mémoire, nous nous réunissons tous les jeudis de 14h à 17h pour des jeux de sociétés (Belote, scrabble, jacquet, puzzle, fléchettes, mikado, rummikub, mémo, etc.) ; Et les mercredis AM à partir de 13h30, vous pouvez aussi jouer au jeu de cartes « la Canasta » ; Ce jeu est originaire d'Uruguay. Venez découvrir ce jeu. Même pendant les vacances scolaires.

FONDS DE LIVRES ET CD

Nous avons aussi un fond de livres (tous romans. Certains sont pour les malvoyants) et un fond de CD toutes musiques (variétés françaises ou étrangères, classiques, musiques du Monde, etc) que nous prêtons à nos adhérents.

PRÊT DE VÉLOS A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Nous vous rappelons que, si vous êtes adhérents, nous pouvons vous prêter des vélos électriques. N'hésitez pas à nous les demander.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle du Club. A bientôt

Adhésion annuelle au Club : 16 €/personne ; pour tous renseignements complémentaires appelez Monique Broutée au 06 84 21 02 70.

ULTIMATE ASEI32 À SAINT-CLAR

Ce mercredi 22 mars 2023, l'Association Sportive Enfance Intégration 32 a pu profiter des magnifiques installations sportives de la ville de Saint-Clar. Au total, 37 jeunes issus de 8 établissements médicosociaux étaient présents pour pratiquer l'ULTIMATE, un sport collectif dans lequel on utilise un frisbee (ou disque volant).

Les sportifs des établissements suivants ont donc été dispatchés dans six équipes : le Centre Le Sarthé, l'IMPRO de Pauilhac, l'IME Bas Armagnac, l'ITEP Philippe Monello, l'IMPRO de Pagès, l'IME Mathalin, l'ESSOR, le Centre Cantoloup Lavallée.

L'ASEI32 tient à remercier l'ensemble de ses partenaires, ainsi que la ville de Saint-Clar.

Merci également à Mme Caroline Giulioi et M. Nicolas Coudournac, respectivement directrice adjointe et directeur du Centre Cantoloup Lavallée pour leur visite et leur soutien.



L'équipe Orange se classe 1^{ère} en gagnant l'équipe Verte en finale. L'équipe Jaune Fluo se classe 3^e en gagnant l'équipe Bleu Fluo sur la « petite finale ».

L'équipe Bleue se classe 5^e en gagnant l'équipe Jaune sur la consolante.

M. Nicolas Coudournac a ainsi pu remettre la coupe des vainqueurs à Morgane et le prix du fair-play à Mathéo.



Pour la petite histoire, Mathéo a préféré faire plaisir à son petit coéquipier en lui donnant son prix du FAIR-PLAY !

RETRAITE SPORTIVE NOUVEAU À SAINT-CLAR... DU SPORT POUR LES SÉNIORS !

Dans le cadre du concept « Sport Senior Santé© », la Fédération Française de la Retraite Sportive vous propose différentes pratiques :

Pickleball (tennis adapté), gymnastique de mise en forme, swingolf, danse en ligne, marche nordique accessibles dès 50 ans dans une ambiance amicale et bienveillante.

L'adhésion à la Retraite Sportive Bastides de Lomagne représente un montant de 55 € par an valable pour une ou plusieurs activités.

N'hésitez pas à nous contacter et profiter d'une séance d'essai.

Tél. : Norbert au 06 98 02 60 98 ou Monique au 06 24 73 40 07





MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public sont :

- Le lundi, mardi et jeudi de 8h à 17h
- Le mercredi de 8h à 12h
- Le vendredi de 8h à 16h

Tél : 05 62 66 40 45

Email : mairie-de-saint-clar@wanadoo.fr

Site : www.mairie-st-clar.com

NUMÉROS D'URGENCES

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Numéro d'appel d'urgence : 112
- Violence conjugales et familiales : 3919 (de 9h à 19h du Lundi au vendredi)
- Allo enfance en danger : 119 (de 7h à 22h)

SANTÉ

Centre Municipal de Santé :

Tél : 05 62 67 87 22

Les horaires d'ouverture au public sont :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.

Le samedi de 8h30 à 10h30 sans RDV.

RDV 24h/24h sur <https://www.doctilib.fr>

Allo docteur : 3966

A partir de 20 heures et toutes les nuits, week-ends et jours fériés.

Dentiste :

Cabinet du Dr Virginie Sahal et du Dr Deba Pierre Axel. Tél.: 05 62 63 37 59 ou sur <https://www.doctilib.fr>

Infirmiers :

Cabinet Massas-Gerlero-Ternier :
05 62 66 48 12

Francis Emmanuel : 05 62 66 32 93

Cabinet Angélique Lopez-Bosc
et Stéphanie Decamps : 06 76 76 48 48

Psychologue :

Carolyn Marquet : 06 62 11 23 43

Hypnose ericksonienne :

Marina Roque : 06 48 75 36 83

Diététicienne :

Zoé Lafforgue : 07 81 05 50 07

Kinésithérapeutes :

Cabinet Tang Quynh / Boude Foulques /
Bussi : 05 62 06 59 94

M. Collin Philippe : 05 62 66 36 79

Ostéopathe :

Florent Bernard : 06 21 57 60 78

Géraldine Tang Quynh : 07 49 07 10 80

Acupuncteur :

David Brossard : 09 54 41 01 68

Pédicure-podologue :

Hélène Gil : 05 62 06 16 31

Réflexologie plantaire :

Dominique Arzac : 06 74 59 88 13

Ambulances-Taxis : 05 62 66 32 11

Pharmacie : Lundi au vendredi de 8h-12h30 et 14h-19h30. Samedi de 8h30-12h30 et 14h-19h. Tél: 05 62 66 40 26.

Chaque pharmacie affiche à l'extérieur la liste des permanences. Pour connaître la pharmacie de garde : 3237.

SERVICE SOCIAUX

CIAS, service à la personne :

Mardi et jeudi : 8-12h

Tél : 05 62 67 83 71 ou 05 62 06 06 21

Assistante sociale :

Mme Amandine Babou

Sur RDV au 05 62 67 44 90

Relais Assistantes Maternelle :

Accueil au CLAE de Saint-Clar :

Mardi 9h30-12h

Permanence administrative :

Mardi 13h30-17h (RDC mairie)

MSA :

Permanence Fleurance : 05 42 54 04 00

Permanence Auch :

Mardi et jeudi matin : 05 42 54 05 23

SCOLAIRE & PERI-SCOLAIRE

Ecole : 05 62 66 41 33

Email : 0320245t@ac-toulouse.fr

ALAE / ALSH : 05 62 66 47 15

Email : alaestclar@cbl32.fr

Maison d'Assistante Maternelle (MAM) :

Les Chouquette : 09 79 11 09 13

SERVICES

La Poste/Maison de services :

Lundi : fermé. Mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 13h30-16h30.

Mercredi et samedi : 9h-12h

Partenaire CAF / CARSAT / Pôle emploi :

Lundi : 13h30-16h30. Mardi au vendredi :
9h-12h et 13h30-16h30.

Médiathèque : 05 62 07 49 12

Lundi : 15h-18h. Mardi : fermée.

Mercredi : 14h-18h. Vendredi : 16h-18h.

Samedi : 10h-12h et 14h-17h.

Office du tourisme (sous la halle) :

Tél.: 05 62 66 34 45

Email : tourisme-saintclar@ccbl32.fr

Site : www.tourisme-coeurdelomagne.fr

SAEP ARRATS :

Vendredi toute la journée - permanence administrative. Tél.: 05 62 66 30 88

Saur France : Dépannage ou raccordement : 05 81 31 85 04

Sidel : 05 62 68 71 44

Déchetterie de Manot -Saint-Clar

Mardi, mercredi, jeudi et samedi : 14-17h.

Vendredi : 9h-12h.

Tél. : 06 45 25 92 14

Portage des repas à domicile :

CIAS Mauvezin : 05 62 07 99 73

Transport à la demande : 05 62 06 28 76

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDES DE LOMAGNE (CCBL)

Tél.: 05 62 06 84 67 à Mauvezin

Email : contact@ccbl32.fr

PORTAGE REPAS

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes âgées, fragilisées, en situation d'isolement ou en retour d'hospitalisation.

Vous choisissez la fréquence de vos repas :

- Du lundi au vendredi

- Du lundi au dimanche

Renseignements : Fabiola Ferreira -
05 36 03 20 54 - cias@ccbl32.fr

Deux menus sont proposés (déjeuner à 9.50 € ou journée complète à 12.50 €)

Un délai de 48h pour les commandes ou pour une suspension est nécessaire.

La facturation: mensuelle par le CIAS Bastides de Lomagne et payable au Trésor Public.

Possibilité d'une aide financière auprès du Conseil Départemental ou de votre caisse de retraite qui sont soumises sous conditions de revenus.

Agenda

Dimanche 3 décembre

• Concert GOSPEL à 17h à l'église Saint-Clair offert par L'ACLED

Samedi 13 janvier 2024

• Cérémonie des vœux à la salle des fêtes de Saint-Clair (horaire à confirmer)

AFM TÉLÉTHON
PROGRAMME INNOVER POUR GUÉRIR

Jeu 7 décembre
Concours de belote au café La Bascule à 20h30
Mise de départ 5€

Samedi 9 décembre
Randonnée pédestre à partir de 10h00 Participation 5€
Départ parking Intermarché avec un petit déjeuner à 9h30 offert par Intermarché
Arrivée parking Intermarché avec le verre de l'amitié offert par la Mairie

Portes ouvertes au Centre d'Incendie et de Secours de St Clair de 9h à 13h
Lavage de voitures de 10h à 12h et de 14h à 16h sur le parking d'Intermarché

Dimanche 10 décembre
Bourriche lors du match de rugby RCL vs XV de La Save à partir de 13h30
Lavage de voitures de 10h à 12h sur le parking d'Intermarché

Ume ouverte lors des matches de la Section Volley de Saint Clair
Umes ouvertes auprès des commerçants et artisans de Saint Clair
Collecte de piles usagées

THÉ DANSANT
avec l'orchestre **SERGIO**
(Ambiance garantie)

26 Novembre 2023
à partir de 14 H
Salle des Fêtes St Clair
Entrée à 10 € (Goûter compris)

SAINT-CLAIR 32
de la Mairie de Saint-Clair

DIMANCHE 03 DÉCEMBRE
Marché de Noël

Médiathèque: Vidéothèque de 9h30 à 17h
Spectacle pour enfants à 11h

Mairie de l'École: ouvert de 10h à 17h
Stand sous la halle

Sous la halle: Nombreux exposants
Artisans, bibelots, créateurs, arbres...

Bourse d'échanges de pièces d'occasion
Exposition de 2e RESTAURATION

Office du Tourisme: ouvert de 9h30 à 12h30

Bourse de concert de musique sacrée

Passage du père-noël 10h45, 14h45 et 16h

Le Téléthon en décembre

En 2023, le parrain du Téléthon est Vianney. « Je suis très fier d'être le parrain du Téléthon 2023. J'ai l'intention de tout donner pour mettre en lumière ces parents et ces enfants qui se battent au quotidien, et pour soutenir les chercheurs qui font un travail formidable. Je m'attends sincèrement à de

belles rencontres »,

Le programme prend forme et ne demande qu'à être complété.

Des urnes seront déposées chez les commerçants saint-clairais. On vous donne rendez-vous, le **dimanche 3 décembre** sur le marché de Noël. Nous aurons un stand devant la Mairie.

Jeu 7 décembre : La Bascule organisera un concours de belote au profit du téléthon et offrira les paniers garnis.

Samedi 9 décembre : Randonnée Pédestre, lavage de voiture sur le parking d'Intermarché, portes ouvertes chez les pompiers, ventes de livres et gâteaux à la médiathèque...

Dimanche 10 décembre : lavages de voiture sur le parking d'Intermarché, bourriche offerte par le RCL lors du match RCL contre XV de la Save.

Vous aussi, participez à cette grande fête solidaire et rejoignez les milliers de bénévoles qui œuvrent pour faire vibrer le Téléthon et faire grimper le compteur.

Le combat pour guérir. L'action collective, le refus de la fatalité et l'audace ont le pouvoir de changer des vies.

Et non, VIANNEY ne pourra pas être à Saint-Clair !

En revanche de nombreuses associations et privés ont accepté de participer chacun à leur manière à l'organisation de ce téléthon 2023.

Transport à la demande...

VOTRE TRAJET EN 3 ÉTAPES



Téléphonez

Vous habitez le secteur de Saint-Clair
Transports Teyssié : 05 62 06 28 76

Pour réserver votre trajet, appelez au plus tard la veille de votre déplacement avant **12 heures**.



Reservez



Bougez

Le service de transport vous prendra en charge et vous ramènera à domicile. **Accessibilité** aux personnes à mobilité réduite.
En cas d'annulation de réservation, prévenir la veille avant **16 heures** et le **vendredi** pour le **lundi**.

Le transport est **gratuit** pour les moins de **4 ans**

2€ Par Trajet*
*2 € aller, 2 € retour

Communes de départ	Communes d'arrivée	Jours de fonctionnement (hors jours fériés)	Horaires d'arrivée	Horaires de retour
	Fleurance , pour assurer les correspondances avec le TGV	Du lundi au vendredi	08h25 et 11h10	11h30 et 18h30
	Vers le marché de Fleurance	Mardi	10h00	14h00
	Vers le marché de Saint-Clair	Jeu 4	09h00	12h00
	Vers la gare d' Auch	Vendredi	13h00	17h35
	Vers le marché de Mauvezin	Lundi	10h00	12h00
	Vers la gare de Beaumont de Lomagne	Vendredi	11h55	20h05
	Vers le marché de Beaumont de Lomagne	Samedi	10h00	11h30

Secteur de Saint-Clair
Vous habitez à :
Avensac, Avezan, Bajonnette, Bivès, Castéron, Estramiac, Gaudonville, Homs, L'Isle-Bouzon, Magnas, Mauroux, Manfort, Pessoulens, Saint-Brès, Saint-Clair, Saint-Créac, Saint-Léonard et Tournecoupe

Ce service vous est proposé par la **Communauté de Communes Bastides de Lomagne**, il est géré par le **Centre Intercommunal d'Action Sociale** en convention avec La Région Occitanie.

Octobre Rose Saint-Clar



REMISE DU CHÈQUE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER LE 3 NOVEMBRE 2023

Comme vous avez pu le constater en faisant le tour de notre village depuis le 1^{er} octobre, Saint-Clar est devenu le village rose ! Une couleur pour marquer cette année encore notre mobilisation pour Octobre Rose, mois de lutte contre le cancer du sein.

Les traditionnels parapluies roses se sont déployés dans nos rues, ainsi que de nouvelles décorations, papillons et soutien gorges, sont venus décorer le village.

Nous remercions les services techniques de les avoir installés ce qui a permis d'interpeler le plus grand nombre et de montrer l'investissement des saint-clarais pour cette cause qui nous tient particulièrement à cœur.

Avec l'aide des associations, des bénévoles et des commerçants, de nouvelles actions ont été réalisées comme l'initiation à la danse country, la zumba fitness et la désormais traditionnelle randonnée



pédestre qui a rassemblé près de 80 personnes.

Les couturières et brodeuses de Saint-Clar ont également mis la main à la patte pour proposer des articles faits maison, qui ont été un réel succès.

D'autres associations n'ayant pas pu organiser de manifestations ont naturellement fait un don.

Nos commerçants ont d'ailleurs été un relais précieux dans cette collecte en déposant sur leur comptoir des urnes pour recueillir les dons.



Nous aimerions rappeler que chaque geste, chaque contribution, grand ou petit, fait la différence et nous permet de faire avancer la cause.

Les médecins du centre municipal de santé ont quant à eux, pu se libérer pour sensibiliser au dépistage par la méthode d'autopalpation, geste que toute femme doit connaître. Votre dévouement est primordial.

Toutes ces initiatives sont essentielles pour faire vivre Octobre Rose. C'est une campagne de sensibilisation mais aussi et surtout un véritable élan de solidarité qui nous unit, ensemble, dans cette lutte contre le cancer du sein.

Alors, nous ne le dirons jamais assez, encore une fois merci infiniment pour votre engagement. C'est avec une grande fierté et une certaine émotion que nous avons remis à Nadia BENOIT, présidente de la Ligue contre le Cancer, un chèque d'un montant de 4316 euros.

4 316 euros, pour un village de 1100 habitants ce n'est pas rien ! Nous pouvons être très fiers !

Tout cela ne serait pas possible sans vous, alors nous espérons vous retrouver aussi nombreux, ou plus encore, l'année prochaine pour continuer la mobilisation. Merci !